Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Objectifs et résultats

Rapport environnemental 2011 de l'administration fédérale

Bilan de la période 2009–2010

Gestion des ressources et management environnemental de l'administration fédérale RUMBA

Introduction

Gestion des ressources et management environnemental plus que jamais d'actualité !

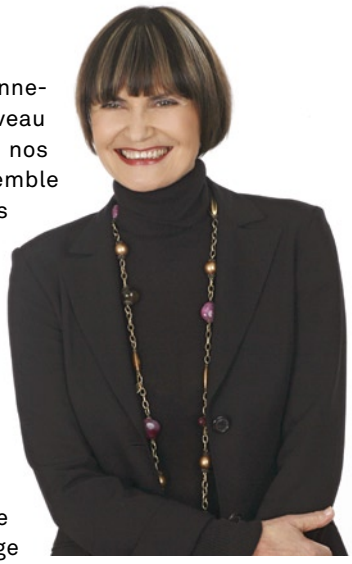

© Philippe Christin

Chère lectrice, cher lecteur,
Dans ce sixième rapport environnemental, nous donnons de nouveau au public et à l'ensemble de nos collaborateurs une vue d'ensemble des prestations et des charges environnementales de l'administration fédérale.
Selon l'objectif du Conseil fédéral, chaque département devra d'ici 2016 réduire sa charge environnementale d'au moins 10 pour cent par rapport à 2006. Au vu des résultats du présent rapport, l'administration fédérale est toujours en mesure d'atteindre cet objectif, la charge environnementale ayant diminué au total de 7,1 pour cent par collaborateur à compter de cette date. Il apparaît toutefois qu'entre 2008 et 2010 la charge environnementale a de nouveau augmenté par rapport aux deux années précédentes. Cette évolution regrettable exige de l'administration fédérale un surcroît d'efforts afin que l'objectif fixé puisse être atteint en 2016.
Le 25 mai 2011, le Conseil fédéral a défini sa nouvelle politique énergétique, axée en particulier sur l'élargissement de l'offre d'électricité (hydraulique et nouvelles énergies renouvelables en priorité) ainsi que sur la baisse de la consommation d'énergie. Dès lors, chaque kilowatt-heure que nous évitons de consommer est autant d'argent économisé et contribue à mettre en œuvre la nouvelle politique énergétique. Celle-ci requiert impérativement une étroite collaboration entre la Confédération et les cantons, entre les chercheurs et l'économie ainsi qu'entre les différents acteurs. La Confédération se doit de montrer l'exemple en couvrant largement ses propres besoins d'électricité et de chaleur par des agents énergétiques renouvelables et en appliquant le principe des meilleures pratiques dans tous les domaines.
Les conditions nécessaires à cet effet s'améliorent continuellement. Ces deux dernières années, il a été possible de développer substantiellement les prestations centralisées destinées aux équipes « Environnement » des unités RUMBA. Celles-ci peuvent ainsi contribuer davantage à la mise en œuvre de mesures concrètes de réduction de la charge environnementale. En plus de toutes les améliorations techniques, l'engagement personnel des collaborateurs de l'administration fédérale est déterminant. En effet, l'administration fédérale entend être un modèle en contribuant rigoureusement à réduire la consommation des ressources et la charge environnementale. Jamais cet objectif n'aura été autant d'actualité !

Je remercie tous les collaborateurs de leur engagement.

Micheline Calmy-Rey, présidente de la Confédération

Sommaire

Introduction
Gestion des ressources et management environnemental plus que jamais d'actualité ! 2
Bilan environnemental de l'administration fédérale 3
Management environnemental de l'administration fédérale 4

Gestion environnementale de l'exploitation
Chaleur, eau et déchets 6
Electricité 7
Voyages de service 8
Papier 9

RUMBA dans les départements
DFAE – Département fédéral des affaires étrangères 10
DFI – Département fédéral de l'intérieur 12
Domaine des EPF 14
DFF – Département fédéral des finances 16
DFJP – Département fédéral de justice et police 18
DFE – Département fédéral de l'économie 20
DETEC – Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication 22
DDPS – Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports 24
Autres unités RUMBA 26

Annexes
Indices 28
RUMBA dans l'administration fédérale 30
Informations supplémentaires et contacts 31
Impressum 31

Bilan environnemental de l'administration fédérale

Objectif environnemental de l'Administration fédérale

RUMBA a pour principal objectif de réduire continuellement les charges environnementales résultant de l'exploitation et des produits de l'administration fédérale. En 2016, la charge environnementale par collaborateur (calculée en équivalents plein temps) et dans chaque département devra être inférieure d'au moins 10% à sa valeur de 2006.

Présentation des indices

Les indices du présent rapport en matière d'environnement se rapportent à l'ensemble des unités organisationnelles qui concrétisent pour l'instant le programme RUMBA (unités RUMBA). Les indices non étayés du domaine des EPF sont présentés séparément aux pages 14 et 15.

Le tableau illustre la consommation des ressources en 2010, son évolution depuis 2008 ainsi que la charge environnementale en fonction des vecteurs de pollution saisis. Dorénavant, la consommation d'énergie est exprimée sous forme d'énergie primaire (mégajoule, MJ), ce qui permet de comparer directement entre eux les différents agents énergétiques. Une autre nouveauté est la saisie des émissions de CO_2. La charge environnementale est exprimée en unités de charge écologique (méthode UCE 2006 selon l'OFEV). Tous les indices sont exprimés par collaborateur.

Consommation des ressources

Par rapport à 2008, la consommation par collaborateur a nettement baissé : –17% concernant les déchets, –6% pour le papier, –13% pour les voyages en train et –30% pour ceux en voiture. Des hausses significatives ont été enregistrées dans la consommation d'électricité (+7%) et les voyages en avion (+26%). Des changements négligeables affectent la consommation de chaleur (–0,2%) et d'eau (+0,3%).

Charge environnementale et émissions de CO_2

Les charges environnementales relèvent pour 56% de l'électricité, pour 26% des voyages – les déplacements en avion intervenant à raison de 21% – et pour 11% de la chaleur.

Quant aux émissions de CO_2, elles ont progressé de 1%, s'élevant dorénavant à 3149 kg équivalents CO_2 par collaborateur.

Réalisation des objectifs

Il s'agit de réduire chaque année la charge environnementale de chaque collaborateur, sans tenir compte de la compensation CO_2. Cet objectif a été rempli en 2010, mais pas en 2009, en raison notamment d'une consommation d'électricité plus élevée. Par rapport à 2006, la charge environnementale par collaborateur a été réduite de 7,1%. Elle devrait diminuer d'au moins 10% d'ici 2016 compte tenu de la compensation CO_2. La flèche bleue du graphique représente cette diminution de manière linéaire. Depuis 2006, la charge environnementale de toutes les unités RUMBA a diminué de 12,2%, compensations CO_2 inclues, soit nettement mieux que l'évolution souhaitée.

Consommation des ressources et charge environnementale en 2010

	Consommation des ressources		Charge environnementale	
	par collaborateur	évolution depuis 2008	1000 UCE/ collaborateur	Pourcentage
Chaleur	14039 MJ	0%	377	11
Electricité	49291 MJ	+7%	2006	56
Eau	16420 litres	0%	71	2
Déchets	62 kg	–17%	69	2
Papier	71 kg	–6%	136	4
Voyages en avion	3770 km	+26%	743	21
Voyages en train	1177 km	–13%	34	1
Voyages en voiture	548 km	–30%	151	4
Total			3583	100

Réalisation des objectifs en 2010

Évolution de la charge écologique par coll. depuis 2006

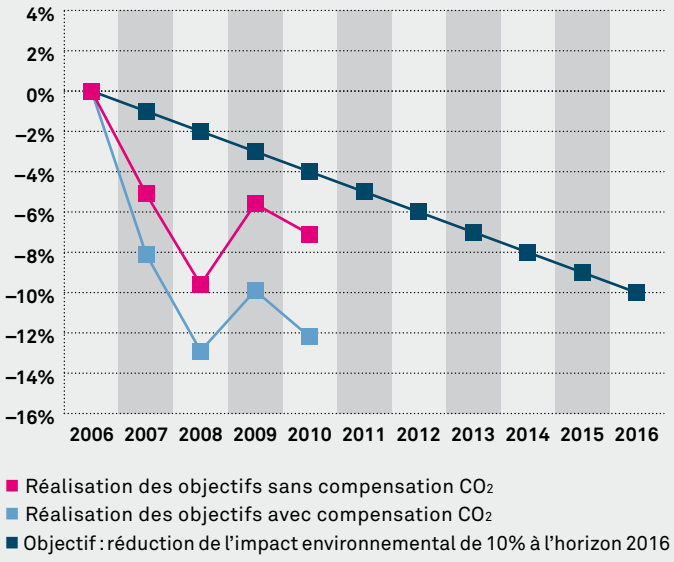

Management environnemental de l'administration fédérale

RUMBA, le programme systématique de gestion des ressources et de management environnemental de l'administration fédérale

RUMBA est piloté par la Conférence des secrétaires généraux (CSG), tandis qu'une équipe de coordination RUMBA et une équipe RUMBA (groupe d'experts) encadrent et coordonnent le programme sur le plan opérationnel.
Chaque département définit sur la base des objectifs de l'équipe de coordination RUMBA les unités organisationnelles qui mettent en œuvre RUMBA (unités RUMBA). Les départements coordonnent les efforts de leurs unités RUMBA en matière d'environnement, contrôlent la réalisation des objectifs et interviennent si celle-ci paraît menacée.

RUMBA et l'administration fédérale

En 2010, l'administration fédérale comptait quelque 51 950 collaborateurs (équivalents plein temps), répartis entre l'administration générale de la Confédération (sauf DDPS), soit 24 850 collaborateurs, le DDPS (12 000 collaborateurs) et le domaine des EPF (15 100 collaborateurs).
Le programme RUMBA concerne quelque 14 120 collaborateurs (64%) de l'administration fédérale, hormis le DDPS et les unités organisationnelles gérées de manière autonome (21 965 collaborateurs). RUMBA n'est pas introduit dans les représentations du DFAE à l'étranger (env. 3330 collaborateurs) ni dans les antennes de l'Administration fédérale des douanes (env. 4000 collaborateurs). A l'OFROU (env. 450 collaborateurs), RUMBA sera introduit dans un premier temps pour les produits. Abstraction faite des sites extérieurs, 96% de tous les collaborateurs sont concernés par RUMBA.

Quant aux unités organisationnelles gérées de manière autonome, quatre d'entre elles (soit quelque 970 collaborateurs) vont mettre en œuvre RUMBA via leurs mandats de prestations. RUMBA est déjà introduit dans tout le domaine des EPF.
Il est encore mis en œuvre à l'OFSPO, qui relève du DDPS (3,6% des collaborateurs), ce dernier disposant de son propre système de management environnemental (SMEA DDPS) qui inclut des mesures écologiques dans le domaine de la défense. Les deux autres unités RUMBA du DDPS ont provisoirement suspendu leur participation au programme en raison de réorganisations.

Des prestations centralisées améliorées pour les unités RUMBA

L'équipe de coordination RUMBA a adopté en 2010 une Vision environnementale ainsi que des objectifs environnementaux afin de mettre en œuvre RUMBA dans l'administration fédérale (cf. ci-après mais également sous : www.rumba.admin.ch). Il incombe à l'équipe RUMBA de concrétiser à l'aide de mesures les éléments stratégiques du management environnemental.
Les deux dernières années ont surtout permis d'améliorer et d'étayer les prestations centralisées conçues par l'équipe RUMBA et destinées aux unités RUMBA. Ainsi, la saisie des données ayant trait aux bâtiments (surfaces, chaleur, électricité, eau et déchets), à la consommation de papier et aux voyages de service (train et avion) se fait dorénavant si possible de manière centralisée et uniforme. Les responsables des équipes Environnement peuvent ainsi se concentrer davantage sur la mise en œuvre des mesures. Enfin, les unités RUMBA souhaitant compenser leurs émissions de gaz à effet de serre peuvent regrouper leurs achats de certificats d'émission, via un processus administratif simplifié.

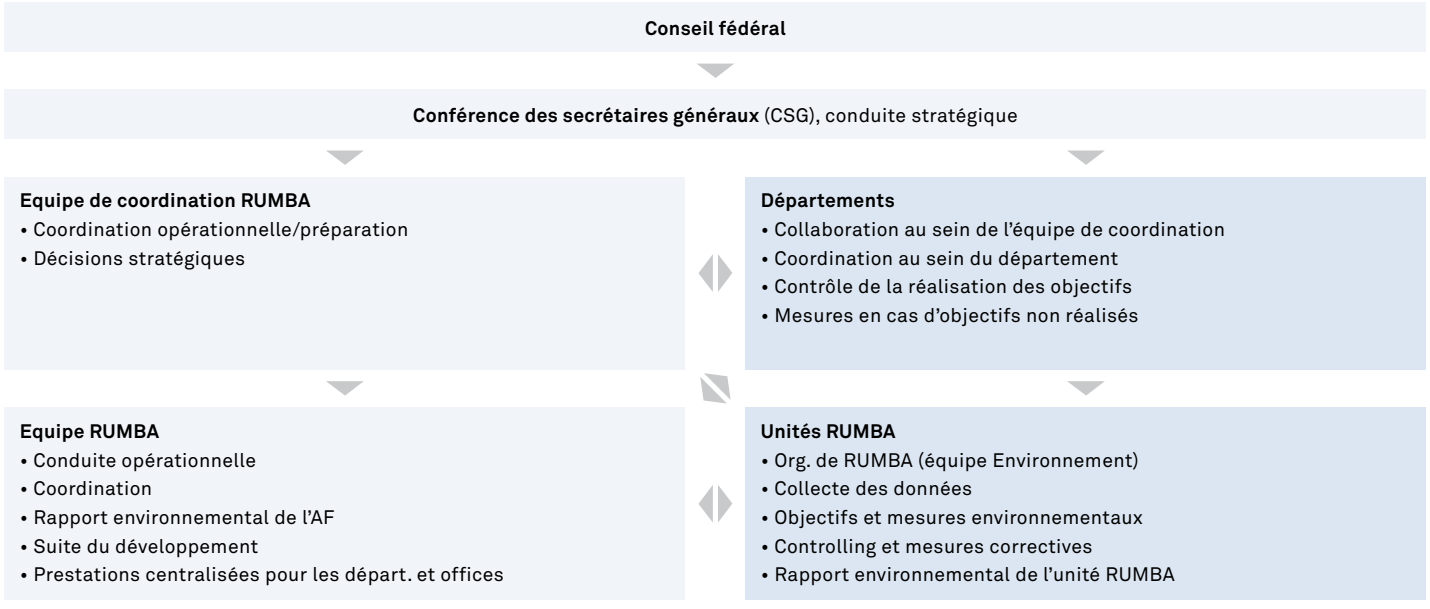

Fellerstrasse 21 : Transformation/agrandissement selon MINERGIE

© Marco Schibig/OFCL

Vision environnementale de l'administration fédérale (RUMBA)
Le programme de gestion des ressources et de management environnemental de l'administration fédérale (RUMBA) sert d'exemple pour les institutions publiques et privées. Ainsi, l'administration fédérale :

- contribue à atteindre l'objectif intermédiaire d'une société à 2000 watts d'ici à 2050.
- concentre ses activités dans les domaines environnementaux qui sont pertinents.
- met à la disposition des unités organisationnelles qui lui sont associées (unités RUMBA) des instruments facilement applicables.
- adopte une stratégie de communication efficace à l'interne comme à l'externe et informe sur ses objectifs et activités de manière efficace, claire et transparente.
- s'engage en faveur de l'acquisition de produits durables.

Objectifs généraux en 2010

- Poursuite de RUMBA dans toutes les unités RUMBA, comprenant plans annuels de mesures et rapports environnementaux.
- Réduction annuelle de la charge environnementale par collaborateur de chaque département, sans prise en compte de la compensation CO_2.

Réalisation des objectifs en 2010

- En 2010, toutes les unités RUMBA ont élaboré leurs indices ; la plupart ont rédigé un rapport environnemental et un plan de mesures actualisé (sauf unités affectées par des réorganisations).
- Depuis 2006, la charge environnementale par collaborateur et pour toutes les unités RUMBA a baissé de 7,1%, voire 12,2% si l'on tient compte de la compensation CO_2.
- Dans cinq départements, les unités RUMBA ont réussi à réduire leur charge environnementale par rapport à 2006 et à 2008.

Objectifs à l'horizon 2016

- Il s'agit de réduire continuellement la charge environnementale par collaborateur et dans chaque département, sans prendre en compte la compensation CO_2.
- D'ici 2016, chaque département réduit sa charge totale d'au moins 10% par rapport à 2006, compte tenu de la compensation CO_2.

Chaleur, eau et déchets

Consommation de chaleur des unités RUMBA

Par rapport à 2008, la consommation de chaleur par collaborateur des unités RUMBA est restée pratiquement stable (–0,2%), ayant cependant baissé de 16% depuis 2006 (cf. graphique).
Cependant, le besoin de chaleur par mètre carré de surface de référence a augmenté de 2,1% depuis 2008, passant de 274 MJ/m² à 279 MJ/m². Toutefois, 2010 a été une année comparativement froide, enregistrant 6% de plus de degrés-jours par rapport à la moyenne établie à long terme. Bien que ce facteur soit corrigé dans le calcul des indices, des variations ne sont pas exclues. Enfin, par rapport à 2008, la surface occupée par collaborateur a reculé de 2,3% pour s'établir à 50 m².

Mesures dans le domaine du bâtiment

Les trois domaines en charge des immeubles (OFCL, DDPS et domaine des EPF) travaillent systématiquement à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. Les nouveaux bâtiments doivent remplir la norme MINERGIE, voire même dès 2012 pour l'OFCL, le standard exigent de MINERGIE-P-ECO.
De par une politique de mise en œuvre cohérente, l'OFCL a plus que doublé l'an passé les surfaces certifiées MINERGIE, les faisant passer à 113 000 m² (cf. graphique en bas à droite). Des surfaces occupées par les unités RUMBA, 11%, soit quelque 86 000 m², sont certifiées. Cette faible proportion, malgré tous les efforts consentis, est une des raisons de la faible incidence, du moins actuelle, des améliorations de type constructible sur les indices. La seconde raison étant que les assainissements, achevés en cours d'année, ne déploieront leurs effets que dans le futur.
Outre ces mesures d'ordre général, les trois domaines en charge d'immeubles sont intervenus de plusieurs manières concrètement pour réduire la consommation d'énergie des bâtiments.
C'est ainsi qu'en 2006, l'OFCL, l'EPF de Zurich, l'EMPA de Dübendorf et le WSL de Birmensdorf ont mis en place un groupe intitulé « Bâtiments publics » et conclu une convention d'objectifs volontaire avec l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC).

Eau et eaux usées

S'élevant à 82,1 litres par jour, la consommation d'eau moyenne par collaborateur des unités RUMBA a augmenté de 0,3% par rapport à 2008. En revanche, la consommation par collaborateur a baissé de 15% par rapport à 2006.

Déchets

La quantité de déchets se compose de déchets divers et de papier usagé collecté séparément. L'administration fédérale pratique depuis plus de 10 ans le tri sélectif du vieux papier. Par rapport à 2008, la quantité de déchets par collaborateur des unités RUMBA a baissé de 17%, s'établissant à 62 kg en 2010. Par rapport à 2006, la baisse est de 19%.

Consommation de chaleur des unités RUMBA, par agents énergétiques
(énergie primaire)

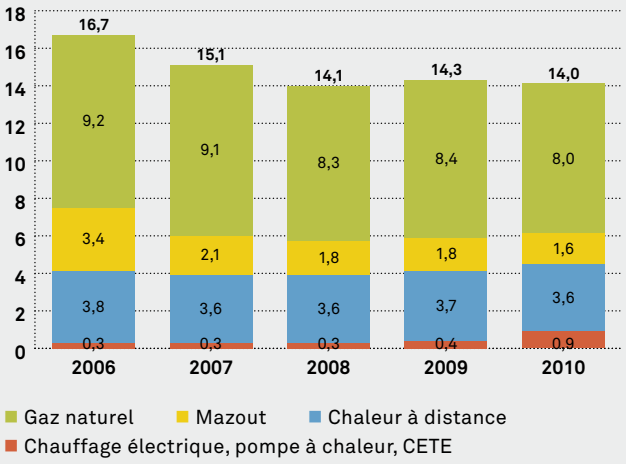

Surfaces certifiées MINERGIE de l'Office fédéral des constructions et de la logistique

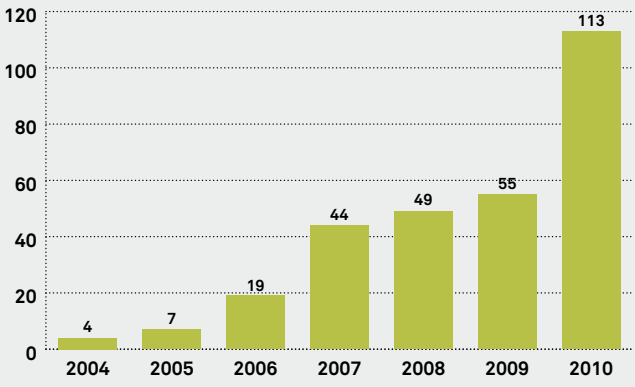

Objectifs en 2010
- Introduction d'une saisie fiable des données énergétiques pour tous les immeubles
- Plans de mesures visant la réalisation de tous les objectifs de SuisseEnergie concernant l'électricité et la chaleur.

Réalisation des objectifs en 2010
- La saisie des données des bâtiments est conforme à la norme SIA 416/1 et au cahier technique SIA 2031.
- Pour toutes les unités RUMBA, des plans de mesures ont été établis pour économiser l'énergie.

Mesures pour atteindre les objectifs
- Mise en œuvre de la convention d'objectifs passée avec l'AEnEC en vue de réduire la charge de CO_2.
- Mise en œuvre de la directive MINERGIE.
- Sensibilisation des collaborateurs quant au chauffage et à l'aération.

Electricité

Consommation d'électricité des unités RUMBA

Ayant baissé en 2007 et 2008, la consommation d'électricité par collaborateur des unités RUMBA a connu une hausse en 2009 pour s'établir à 50 006 MJ (énergie primaire) avant de redescendre légèrement en 2010 à 49 291 MJ. En hausse de 7% par rapport à 2008, la consommation a cependant reculé de 3% par rapport à 2006 (cf. graphique). En valeurs absolues, cette consommation correspond à celle de plus de 14 000 ménages. La hausse est essentiellement liée au développement de l'infrastructure informatique et il n'a pas été possible de la compenser ailleurs.

Mesures de réduction de la consommation d'électricité

Un large éventail de mesures est mis en œuvre pour réduire la consommation d'électricité et les charges environnementales qui en résultent.

- La norme applicable aux achats (Normes énergétiques et environnementales pour l'acquisition de l'infrastructure TIC P025) est continuellement adaptée aux progrès techniques et aux prescriptions légales.
- Les travaux de révision de son pendant pour l'exploitation (P026) ont débuté en 2010. Cette norme doit garantir que les options énergétiques des appareils électroniques (ordinateur, écran, imprimante) soient correctement paramétrées, de manière à n'utiliser si possible que peu d'électricité, sans pour autant que les usagers en pâtissent.
- Green IT : L'évolution caractérisant les centres de calcul opérationnels en permanence induit des serveurs toujours plus performants mais aussi plus gourmands en électricité, faisant aussi augmenter les besoins en refroidissement. Il faut donc axer systématiquement l'exploitation courante et la planification des nouveaux centres sur une efficacité énergétique maximale.

Electricité issue d'énergies renouvelables

En tant que fournisseur d'une grande partie de l'administration fédérale, l'OFCL fait œuvre de pionnier en misant sur le mix d'électricité actuel. La modification des contrats passés entre l'OFCL et les compagnies électriques en vue de disposer d'une électricité d'origine renouvelable à 100% avance comme prévu. A fin 2010, 89,8% de l'électricité utilisée provenait d'énergies renouvelables, la force hydraulique classique intervenant à raison de 84,8%, l'électricité certifiée écologique (p. ex. « naturemade star ! ») pour 4,85%, et l'éolien et le solaire intervenant chacun à raison de 0,1%. D'ici fin 2011, la part d'électricité certifiée écologique devrait augmenter à 8%, celle provenant d'énergies renouvelables à 95%. Sur le plan purement comptable, le passage du mix électrique suisse à un approvisionnement basé uniquement sur la force hydraulique, qui fait l'objet de la renégociation en cours des contrats électriques, réduirait les nuisances environnementales dues à l'électricité d'environ 85%.

Consommation d'électricité des unités RUMBA
(énergie primaire)

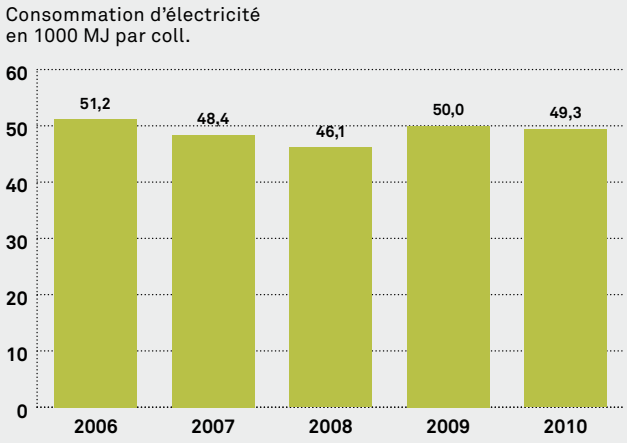

© Juvent SA

L'administration fédérale se fournit également en électricité produite par le parc éolien du Mont-Crosin

Objectifs en 2010
- Réduction annuelle de la consommation d'électricité des unités RUMBA
- Mise en œuvre des deux normes TIC « ressources et environnement »
- Accroissement de la part de l'électricité écologique par acquisition ou par production

Réalisation des objectifs en 2010
- La consommation d'électricité par collaborateur des unités RUMBA a augmenté de 7% par rapport à 2008.
- La norme TIC concernant l'exploitation est en révision.
- La part d'électricité d'origine renouvelable a doublé en 2008 pour s'établir à 89,8%.

Mesures pour atteindre les objectifs
- Sensibilisation des collaborateurs
- Révision de la norme TIC « ressources et environnement » concernant l'exploitation
- Green IT pour les centres de calcul
- Achat d'électricité issue à 95% d'énergies renouvelables d'ici 2011, 100% à moyen terme, part d'électricité certifiée écologique passant de 5% à 8%.

Voyages de service

Voyages de service des unités RUMBA

L'évolution qui caractérise les voyages de service montre qu'il est compliqué de réduire ce genre d'activité. Par rapport à 2008, les déplacements en avion ont augmenté de 26%, s'établissant à 3771 km par collaborateur, tandis que le train et la voiture étaient nettement moins sollicités (cf. graphique). Les unités organisationnelles actives à l'étranger, à l'exemple du DFAE, enregistrent un surcroît de km parcourus en avion par rapport à la moyenne mais également de fortes variations selon les secteurs d'activités.

RUMBA a déjà permis d'intervenir pour diminuer les voyages en avion : délégations restreintes, déplacements en train plutôt qu'en avion, vidéoconférence, meilleur controlling des déplacements, avec des résultats étonnants dans certaines unités RUMBA.

Suite à leur traitement centralisé à la Centrale des voyages de la Confédération et aux CFF, les données relatives aux déplacements en avion et en train sont nettement plus précises.

Compensation CO_2 des voyages aériens

Les émissions de CO_2, responsables des changements climatiques, peuvent être compensées par l'achat de certificats liés à des projets de protection du climat. Treize unités RUMBA ont compensé en 2010 par de tels certificats la charge CO_2 des voyages en avion qu'elles ne pouvaient éviter : DFAE, OFC, AFS, SER, OFL, SECO/SAS, SG-DETEC, OFEV, OFCOM, OFT, OFAC, OFEN et SP. En outre, quatre unités RUMBA (ARE, OFAG, SG-DFE et Météo-Suisse) ont compensé toutes leurs émissions de CO_2 déterminées dans le cadre du programme RUMBA, obtenant ce faisant le label d'« administration climatiquement neutre ».

Au total, quelque 16 228 tonnes d'équivalents CO_2 ont été compensées en 2010, essentiellement par le DFAE (69%), soit une hausse de 33%.

Voyages de service des unités RUMBA

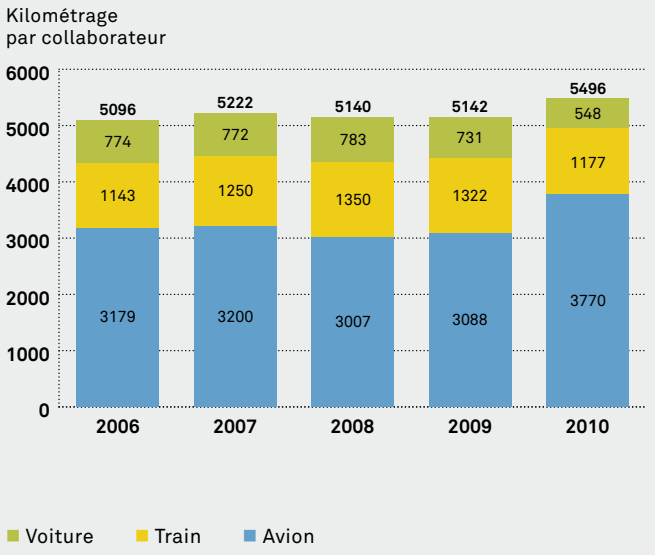

màd

Concernant les voyages de service, la plupart des kilomètres sont parcourus en avion.

Papier

Consommation de papier

La consommation de papier (imprimante et photocopieuse) par collaborateur des unités RUMBA a baissé, passant de 76 kg en 2008 à 71 kg en 2010 (–7%), alors qu'elle était encore de 78 kg en 2006. La gestion électronique des affaires GEVER devrait à l'avenir contribuer à la réduire.

En 2010, la consommation de papier de toute l'administration fédérale se chiffrait à 3941 tonnes, soit 11% en dessous des chiffres de 2008 (cf. graphique), atteignant son plus bas niveau depuis 2005. Concernant le papier destiné aux imprimantes et photocopieuses, la consommation oscille depuis longtemps entre 1400 et 1800 tonnes, sans véritablement dégager de tendance.

Pour les imprimés, cette consommation évolue d'année en année, surtout en fonction du volume des explications du Conseil fédéral liées aux votations. Elle a été très faible en 2010 (1433 tonnes).

Pour la première fois depuis 2005, la quantité d'enveloppes a de nouveau augmenté, dépassant de 13% celle de 2008. Quant au papier hygiénique, sa consommation était quasiment similaire à celle de 2008, soit de l'ordre de 500 tonnes environ. Par rapport à 2006, une amélioration de la qualité (2 couches) entraîne une nette hausse du poids du rouleau.

Papier recyclé

La part de papier recyclé utilisé dans les unités RUMBA est passée de 32% en 2006, à 33% en 2008 puis 40% en 2010. Depuis la mi-2009, le papier blanc destiné à l'archivage contient 20% de fibres recyclées.

La part de papier recyclé a continué de baisser dans toute l'administration fédérale depuis 2008, étant de 55% en 2010 (cf. graphique bas de la page). S'agissant des imprimés, cette part a encore chuté de 5 points au cours des deux dernières années, n'étant plus que de 72% en 2010. Une détérioration similaire se dessine pour les enveloppes où le taux de papier recyclé n'était plus que de 16% en 2010, contre 90% en 2005. Ce recul est la conséquence de la nouvelle identité visuelle de la Confédération, introduite à la mi-2006. Ce taux de papier recyclé en baisse va clairement à l'encontre des objectifs de la Confédération en matière d'écologie. Fait réjouissant : la majorité des fibres fraiches du papier non recyclé proviennent dorénavant de bois produit de manière durable (FSC). Quant aux fibres fraiches non certifiées, elles n'interviennent plus que dans des papiers pour imprimante, ne représentant alors que 1,3% des fibres.

Consommation de papier de l'administration fédérale
sans le domaine des EPF et sans les sites à l'étranger

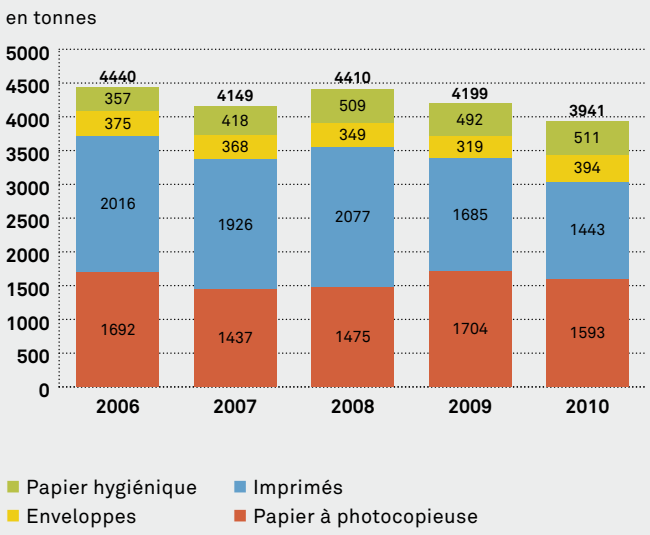

Taux de recyclage des divers types de produits de papier
sans le domaine des EPF et sans les sites à l'étranger

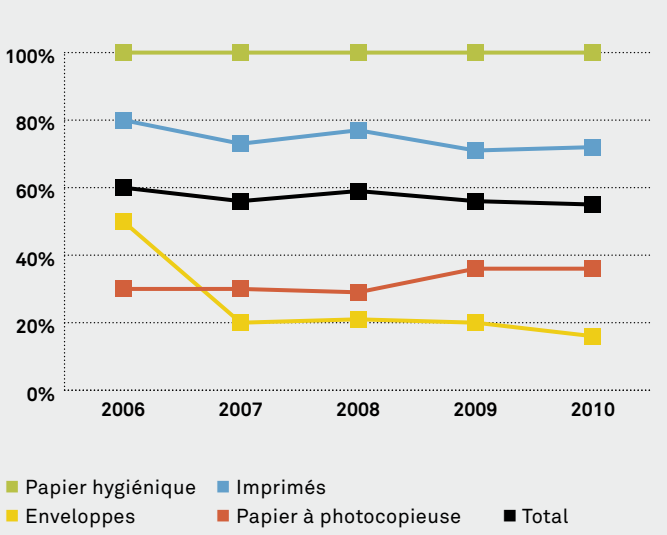

Département fédéral des affaires étrangères

Bilan environnemental du DFAE

RUMBA au DFAE

A l'automne 2010, les responsables de la direction des ressources ont officiellement confirmé la nouvelle organisation de RUMBA au DFAE. Les quelque 1200 collaborateurs répartis sur huit sites bernois forment désormais une unité RUMBA. En revanche, RUMBA ne concerne pas les représentations consulaires et diplomatiques ainsi que les bureaux de la DDC à travers le monde, soit quelque 3330 collaborateurs (ou 70% de tous les effectifs).

La réorganisation de RUMBA a conduit à saisir à posteriori certaines données des années 2006 et 2007. Etant donné que cela n'était plus possible pour les déplacements en avion de 2006, on a repris les chiffres de 2007.

Consommation des ressources

On constate une nette amélioration au niveau de la consommation de papier (–25%), des déchets (–20%) ainsi que, dans une moindre mesure, de la chaleur (–7%) et de l'électricité (–3%). Le fort recul enregistré pour les déchets s'explique dans le changement du mode de saisie qui tient compte dorénavant du poids, et non plus du nombre, de conteneurs, la précision des chiffres s'en trouvant améliorée. Le nombre de km parcourus en train a également diminué (–37%), contrebalancé par des hausses substantielles pour les déplacements en avion (+53%), en voiture (+51%) et au niveau de la consommation d'eau (+24%).

Charge environnementale et émissions de CO_2

Le DFAE déployant ses activités à l'étranger, la plupart des charges environnementales résultent des voyages en avion (75%). L'électricité représente 18% de ces charges, les 6% restants relevant des autres secteurs.

En 2010, chaque collaborateur a émis 10 317 kg de CO_2, soit 19% de plus qu'en 2008. Cette augmentation est directement liée à l'accroissement du nombre de km parcourus en avion.

Réalisation des objectifs

La charge environnementale, sans tenir compte de la compensation CO_2, a augmenté de 16,4% entre 2006 et 2010. L'objectif d'une réduction continue de la charge environnementale n'a donc pas été atteint. Du fait que le DFAE compense depuis 2006 les émissions de CO_2 de ses collaborateurs travaillant à Berne, la charge environnementale a diminué de 9,1% par rapport à 2006.

Consommation des ressources et charge environnementale en 2010

	Consommation des ressources		Charge environnementale	
	par collaborateur	évolution depuis 2008	1000 UCE/ collaborateur	Pourcentage
Chaleur	6131 MJ	–7%	136	2
Electricité	29253 MJ	–3%	1215	18
Eau	11339 litres	+24%	49	1
Déchets	47 kg	–20%	53	1
Papier	64 kg	–25%	122	2
Voyages en avion	26231 km	+53%	4958	75
Voyages en train	933 km	–37%	29	0,5
Voyages en voiture	78 km	51%	21	0,5
Total			6582	100

Réalisation des objectifs en 2010

Évolution de la charge écologique par coll. depuis 2006

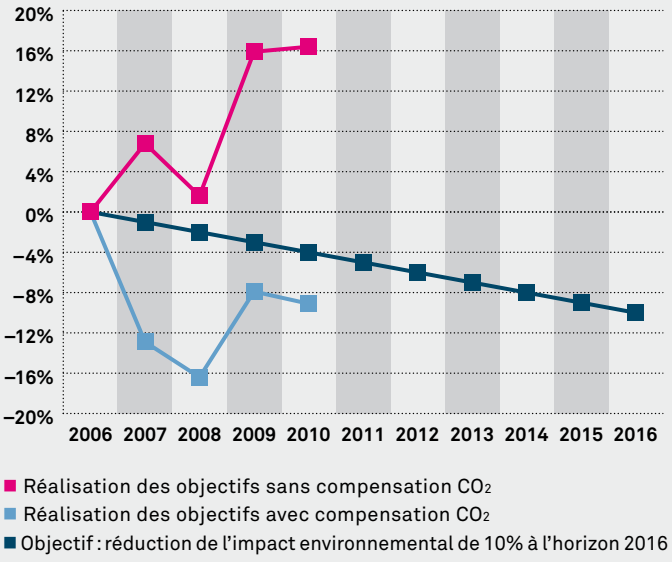

Activités environnementales du DFAE

DFAE : organisation RUMBA
Jusqu'à présent, les unités RUMBA du DFAE étaient organisées par bâtiment, ce qui s'avérait souvent problématique concernant les compétences ou l'intégration d'activités dans l'organisation normale du DFAE. A l'été 2010, les responsables de la direction Ressources, en charge de la mise en œuvre de RUMBA au DFAE, ont décidé de fusionner toutes les unités organisationnelles sises à Berne en une seule et unique « unité RUMBA ». Cette décision s'inscrivait nettement en faveur de RUMBA et d'une organisation simplifiée.
Il incombera maintenant à l'équipe RUMBA du DFAE de sensibiliser les collaborateurs en charge des ressources à un comportement responsable et de les soutenir à l'aide d'outils fonctionnels.

DFAE/DDC : Installation de vidéoconférence
Depuis 2009, la Direction du développement et de la coopération DDC possède une installation de vidéoconférence à son siège d'Ausserholligen. L'installation est à disposition de tous les collaborateurs du département.
Le système est doté d'une connexion à haut débit séparée, d'un grand écran LCD, d'une caméra vidéo grand angle à haute définition, de deux microphones de table et d'une télécommande. Il est possible de raccorder jusqu'à trois installations similaires en même temps.
L'installation est mobile et peut être utilisée dans trois salles de conférence de différente taille de la DDC.
Elle est de plus en plus sollicitée, permettant ainsi d'éviter des voyages souvent gourmands en temps.
Elle a ainsi permis d'économiser au niveau des déplacements en avion plus de 200 000 km en 2009 et même plus de 250 000 km en 2010.

Nouvelle chancellerie de l'ambassade suisse à Tirana
Basée à Tirana, l'ambassade suisse en Albanie, a déménagé sa chancellerie dans un nouvel édifice construit en tout juste sept mois. Cette prouesse est notamment due au fait que plusieurs éléments boisés et préfabriqués en Suisse ont été utilisés pour l'enveloppe du bâtiment. De même, l'ensemble des installations techniques ont été rassemblées en Suisse avant d'être acheminées à Tirana.
Installé dans le centre animé de la capitale de l'Albanie, le nouveau bâtiment de la chancellerie s'intègre parfaitement au site urbain. Faisant appel à des matériaux de qualité et présentant un bilan énergétique optimal, ce bâtiment est l'exemple parfait que ce que la technique actuelle fait de mieux. L'enveloppe du bâtiment et l'approvisionnement énergétique répondent à la norme MINERGIE-P.

Nouvelle chancellerie
de l'ambassade suisse à Tirana

© OFCL

Département fédéral de l'intérieur

Bilan environnemental du DFI

RUMBA au DFI

RUMBA est mis en œuvre dans pratiquement toutes les unités du Département fédéral de l'intérieur, à l'exception du Musée national suisse, en raison de travaux de transformation, et de Swissmedic géré par mandat de prestations.
Le domaine des EPF, aussi rattaché au DFI, est traité aux pages 14 et 15.
Au total (hormis le domaine des EPF), RUMBA concerne au DFI quelque 2000 collaborateurs (77% des effectifs).

Consommation des ressources

A l'exception du papier caractérisé par une légère augmentation de 2%, de nettes réductions de la consommation ont été enregistrées pour tous les autres indices, la plus importante concernant l'électricité (–4%). La réduction des besoins en chaleur s'explique par une diminution de la consommation de chaleur au mètre carré en raison d'une densification des bâtiments. Par rapport à l'année présidentielle de 2008, les déplacements en avion ont régressé de 9%.

Charge environnementale et émissions de CO_2

La consommation d'électricité est de loin la principale cause des charges environnementales du DFI (61%), suivie de la chaleur (16%) et des déplacements en avion (10%). Avec 8%, la consommation de papier n'est pas négligeable.

La forte consommation d'électricité est liée aux tâches de certains offices. C'est ainsi que l'OFSP dispose de laboratoires riches en appareils, l'OFC et les Archives fédérales de locaux d'archivage climatisés tandis que les collaborateurs de MétéoSuisse utilisent de puissants ordinateurs pour leurs recherches et pour leurs prévisions météorologiques. Il est réjouissant de constater que cinq offices ont cependant réussi à inverser la tendance.
Par rapport à 2008, les émissions de CO_2 ont été réduites de 11%, s'établissant à 2259 kg par collaborateur ; ce recul est surtout lié à une consommation moindre de chaleur et à la diminution des déplacements en avion.

Réalisation des objectifs

Globalement, la charge environnementale par collaborateur, sans tenir compte des compensations CO_2, a baissé de 6,2% en 2010 par rapport à 2008, permettant ainsi à nouveau d'atteindre l'objectif d'une réduction continue de cette charge.
Outre MétéoSuisse qui compense toutes ses émissions de CO_2, l'OFSP, l'OFC, les Archives fédérales et le SER ont aussi réduit par compensations leurs émissions liées aux déplacements en avion. Si l'on tient compte des compensations du CO_2, la charge environnementale du département est inférieure en 2010 de 10% à celle de 2006. Partant, l'objectif visé, soit une réduction de la charge environnementale de 10% à l'horizon 2016, a été dépassé en 2010.

Consommation des ressources et charge environnementale en 2010

	Consommation des ressources		Charge environnementale	
	par collaborateur	évolution depuis 2008	1000 UCE/ collaborateur	Pourcentage
Chaleur	15318 MJ	–10%	453	16
Electricité	44548 MJ	–4%	1737	61
Eau	9184 litres	–4%	40	1
Déchets	56 kg	–6%	63	2
Papier	109 kg	+2%	218	8
Voyages en avion	1395 km	–9%	288	10
Voyages en train	1135 km	–4%	34	1
Voyages en voiture	111 km	–6%	31	1
Total			2865	100

Réalisation des objectifs en 2010

Évolution de la charge écologique par coll. depuis 2006

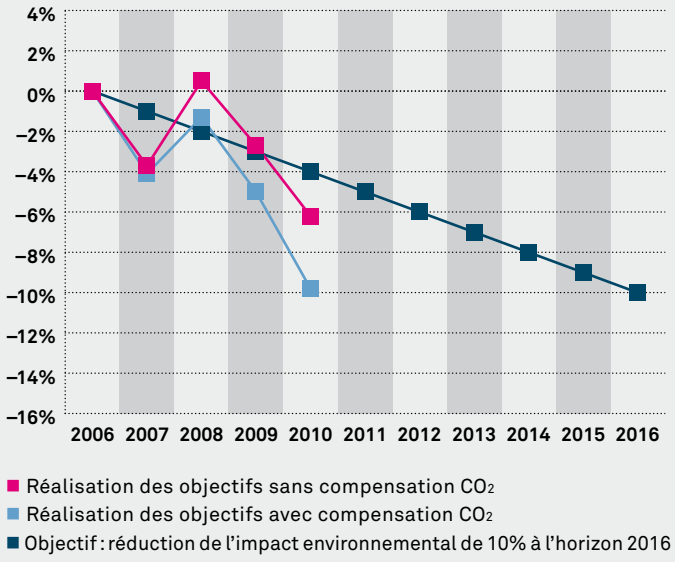

Activités environnementales du DFI

MétéoSuisse : Nouveau concept et nouvelles directives d'impression

Le remplacement des imprimantes à Zurich a été l'occasion d'aborder les problèmes d'impression et de copie tout en tenant compte des objectifs écologiques correspondant à une consommation réduite de papier et à une utilisation accrue du papier recyclé. Fin 2009 MétéoSuisse a introduit un nouveau concept et des nouvelles directives d'impression. Les principales mesures concernaient la réduction du nombre d'imprimantes, l'introduction d'une politique commune d'utilisation du papier recyclé et du papier blanc ainsi que le contrôle des produits d'impression quant au type de papier utilisé et au tirage. Ces innovations ont été accompagnées d'une campagne de sensibilisation intitulée « Comment imprimer ».

Elle a porté ses fruits dans la mesure où les types de papier utilisés sont moins nombreux, ce qui simplifie d'autant la logistique. La consommation de papier a reculé de 20,3% par rapport à 2009 et représentait en 2010 environ 37 kg par collaborateur et par an. Le nouveau concept et les nouvelles directives d'impression ont permis de dépasser largement l'objectif de réduction de 5%.

Force est de constater que la principale réduction s'est faite au dépend du papier recyclé, ce qui engendre une baisse de sa part. Désormais la part de fibres recyclées se situe à 57% (2009 : 61%), ce qui est encore un bon résultat par rapport aux autres unités RUMBA.

Musée national Suisse : Assainissement de l'ancien bâtiment 1ère étape 2005–2009

Après plusieurs années de travaux d'assainissement, le Musée national suisse a rouvert ses portes au public le 1er août 2009 avec une exposition permanente.

La statique du bâtiment datant de 1898 a été rénovée, la sécurité parasismique a été renforcée, les mesures de protection contre les incendies ont été mises en œuvre, les installations techniques ont été largement rénovées et l'enveloppe du bâtiment a été améliorée du point de vue de la technique énergétique.

Le principal défi a consisté à maîtriser toutes ces adaptations en respectant le caractère de l'édifice et les exigences en matière de conservation des monuments historiques. Cela est d'autant plus réjouissant que la rénovation de l'ancien édifice a été réalisée selon la norme MINERGIE.

Pour les travaux d'agrandissement qui viennent de démarrer, l'objectif sera même de viser les normes MINERGIE-P-ECO.

© Architron

Nouveau bâtiment : Vue depuis le parc du Platzspitz sur le Musée national suisse

Bilan environnemental du domaine des EPF

RUMBA dans le domaine des EPF

Bien qu'introduit dans toutes les unités d'organisation du domaine des EPF, RUMBA y est toutefois mis en œuvre sous la forme d'une variante adaptée aux besoins d'une institution de formation et de recherche. Outre les EPF de Zurich et de Lausanne, RUMBA comprend l'Institut Paul Scherrer (PSI), l'Institut de recherche de l'Eau (EAWAG), le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche (EMPA) et l'Institut fédéral de recherche sur la forêt, la neige et le paysage (WSL). Le domaine des EPF compte quelque 15 100 emplois équivalents plein temps. Mais comme les étudiants et les hôtes contribuent aussi à la consommation des ressources, le calcul des indices repose sur un total de 28 100 collaborateurs (équivalents plein temps).

Consommation des ressources

Dans tous les domaines, force est de constater une nette amélioration des indices par collaborateur. Par rapport à 2008, on a réduit la consommation de papier (–16%), d'électricité (–8%), d'eau (–4%) et de chaleur (–1%). Durant la même période, le nombre des collaborateurs a augmenté de 13,2%. Les divers efforts consentis pour réduire les besoins en ressources ont contribué à ce que la consommation n'augmente pas dans la même mesure que le nombre de collaborateurs. Les voyages de service et les quantités de déchets ne sont pas saisis par toutes les institutions des EPF. On a donc renoncé à représenter ces chiffres. Il est également impossible de procéder à une comparaison avec le reste de l'administration fédérale en raison de méthodes de relevé légèrement différentes.

Charge environnementale et émissions de CO_2

La consommation d'électricité est de loin, avec une part de 86%, la principale cause de la charge environnementale, tandis que la consommation de chaleur y contribue à hauteur de 12%, contre 2% pour la consommation d'eau et 1% pour la consommation de papier. La charge environnementale imputable à l'électricité a baissé encore plus que la consommation, en raison surtout de l'augmentation de la part d'électricité produite à partir de sources d'énergies renouvelables, qui est passée de 0,11% en 2006 à 5,25% en 2010. La part de l'énergie hydraulique normale qui représentait 90,8% jusqu'en octobre 2010 à l'EPFZ a pu être largement réduite suite au passage au produit ewz.mixpower.
En 2010, les émissions de CO_2 (sans voyages de service ni quantités de déchets) se sont montées à 3032 kg par collaborateur, soit environ 4% de moins qu'en 2008.

Réalisation des objectifs

La charge environnementale par collaborateur dans le domaine des EPF a de nouveau sensiblement baissé après avoir atteint une valeur maximale en 2008, pour se retrouver en 2010 à un niveau inférieur de 5,8% à l'année de référence 2006. Le domaine des EPF est en voie d'atteindre son objectif.
Comme les compensations CO_2 des institutions du domaine des EPF ne sont pas encore systématiquement saisies, il n'est pas possible de montrer leurs effets sur l'impact environnemental.

Consommation des ressources et charge environnementale en 2010

	Consommation des ressources		Charge environnementale	
	par collaborateur	évolution depuis 2008	1000 UCE/ collaborateur	Pourcentage
Chaleur	19968 MJ	–1%	703	12
Electricité	129364 MJ	–8%	4981	86
Eau	21002 litres	–4%	91	1,5
Déchets	n/a	n/a	n/a	n/a
Papier	18,8 kg	–16%	36	0,5
Voyages en avion	n/a	n/a	n/a	n/a
Voyages en train	n/a	n/a	n/a	n/a
Voyages en voiture	n/a	n/a	n/a	n/a
Total			5811	100

Réalisation des objectifs en 2010

Évolution de la charge écologique par coll. depuis 2006

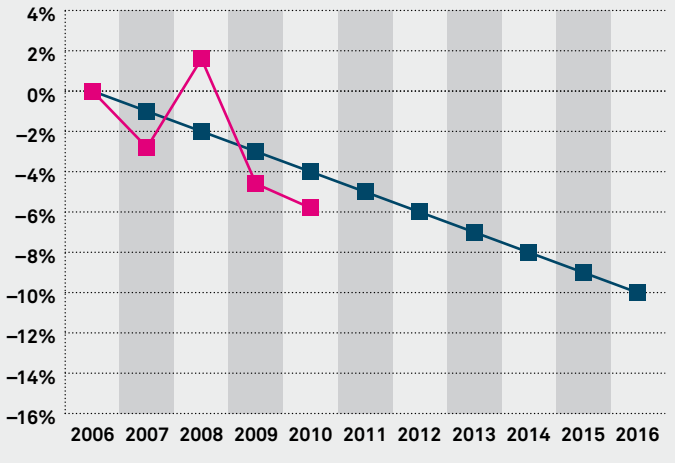

Activités environnementales du domaine des EPF

L'EPF de Zurich construit un système de stockage souterrain de la chaleur

Sur le Campus Science City, un projet pilote est actuellement réalisé : à l'avenir, les rejets de chaleur produits en été dans le cadre du refroidissement des bâtiments seront stockés dans le sol. En hiver, cette même chaleur sera redistribuée sous une forme « perfectionnée » pour chauffer les bâtiments. D'ici 2020, un système de stockage dynamique sera mis en place avec jusqu'à 800 sondes géothermiques et comprendra 6 à 8 réservoirs. L'objectif : seul un douzième de l'énergie totale destinée au chauffage et au refroidissement devrait être produit avec de l'électricité. Le reste proviendra du sous-sol exploité.

Le système fonctionnera de la manière suivante : En été, on puise du froid dans les réservoirs pour refroidir les bâtiments. Ce processus contribue à chauffer les réservoirs. La chaleur du sous-sol sera utilisée pour chauffer les bâtiments dans l'entre-saison et en hiver. Ce processus contribue à refroidir les réservoirs. Cette double utilisation saisonière permet d'empêcher que les réservoirs ne se refroidissent à long terme. Par ailleurs, la chaleur récupérée au cours des différents processus est utilisée directement au niveau local, introduite dans le système de stockage ou retirée du système au moyen du refroidissement.

La possibilité de stocker de la chaleur dans le sous-sol a des conséquences sur la planification des travaux de construction et la gestion des bâtiments. Science City ne mise plus seulement sur une étanchéité la plus complète possible en vue de réduire les pertes de chaleur mais surtout sur la décélération des flux de chaleur et l'exploitation des excédents de chaleur en été pour chauffer en hiver. En combinaison avec d'autres mesures de construction, ce système permettra une exploitation énergétique presque sans émissions de CO_2 du campus telle que la prévoit la stratégie énergétique de l'EPF Zurich.

© Amstein + Walthert AG

Les travaux de construction du nouveau système de stockage souterrain sur le Campus Science City

Concept de mobilité durable à l'EPFL

L'analyse des pendulaires menée à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) montre que les mesures mises en œuvre depuis l'an 2000 en vue de promouvoir la locomotion douce ont porté leurs fruits. La part des cyclistes a augmenté au cours des cinq dernières années de 11% à 15%, ce qui a motivé l'association PRO VELO à décerner le prix d'Entreprise cyclophile 2009 à l'EPFL. A l'avenir, l'EPFL souhaiterait mettre en place un véritable plan de mobilité en collaboration avec l'université de Lausanne.

Le projet poursuit jusqu'en 2014 les objectifs suivants :

- Garantir une accessibilité confortable du campus.
- Réduire les émissions de CO_2 de 10% de 2010 à 2014.
- Maîtriser les coûts par l'intermédiaire d'une infrastructure de mobilité et notamment par le stationnement
- Mise en œuvre de la mission d'innovation des hautes écoles par le biais de la promotion et du lancement de projets phares

Ces objectifs devraient être atteints au moyen de cinq mesures :

1. Promotion de la mobilité durable, notamment d'une infrastructure adéquate, de l'information et du trafic lent (piétons, cyclistes, véhicules électriques)
2. Flexibilisation des heures de cours et de travail dans le but de décharger le réseau de transports aux heures de pointe
3. Renforcement de l'utilisation des transports publics : mise en place d'une centrale de mobilité et remise de bons de mobilité pour les entreprises de transports publics
4. Gestion innovatrice des places de stationnement : amélioration du dispositif de stationnement dans le but d'optimiser l'espace disponible et l'utilisation, compte tenu de la diversité des besoins du campus et de l'agglomération
5. Intégration des hautes écoles dans l'agglomération : intensification de la collaboration dans le cadre du «Schéma directeur de l'Ouest lausannois» (SDOL – Prix Wakker 2011)

Service gratuit de location de vélos sur le campus de l'EPFL et de l'Université de Lausanne

© EPFL

Département fédéral des finances

Bilan environnemental du DFF

RUMBA au DFF

Le DFF réunit d'une part les unités organisationnelles responsables des finances de la Confédération ; d'autre part, il comprend aussi d'importants offices, qui fournissent des services clés à l'administration fédérale, par exemple l'Administration fédérale des douanes (AFD), l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication (OFIT), l'Office fédéral du personnel (OFPER) ou l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL). Le programme RUMBA est introduit dans la plupart des unités d'organisation. L'Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA) de même que la caisse de pensions du personnel de l'administration fédérale (PUBLICA) font exception. Ne sont également pas comprises les antennes de l'Administration fédérale des douanes, qui représentent la majeure partie des collaborateurs, répartis en de très nombreux sites de petite taille. L'OFCL, géré jusqu'ici comme deux unités RUMBA « constructions » et « logistique », sera regroupé en une seule unité RUMBA après les travaux de transformation et le déménagement à la Fellerstrasse 21.
Rapporté à l'ensemble des collaborateurs du DFF, RUMBA couvre près de 52% du département. Si l'on fait abstraction des antennes de l'Administration fédérale des douanes, le taux de couverture atteint 92%.

Consommation des ressources

La consommation d'électricité a augmenté de 22% depuis 2008. La principale cause réside dans la mise en service du centre de calcul de l'OFIT à la Fellerstrasse, représentant 26% de la consommation d'électricité de toutes les unités RUMBA du DFF. L'ensemble de l'OFIT consomme avec 30% des collaborateurs des unités RUMBA du DFF environ 63% de l'électricité. Il faut toutefois souligner que l'OFIT assume la fonction de « Full-Service-Provider » pour trois départements et que de nombreuses unités organisationnelles de la Confédération se fournissent en prestations informatiques auprès des centres de calcul de l'OFIT. Ces prestations occasionnent environ deux tiers de la consommation d'électricité de l'OFIT. Avec des mesures d'optimisation au niveau du refroidissement, la consommation d'électricité en 2012 devrait pouvoir être diminuée de 35% dans le centre de calcul de la Fellerstrasse.
Dans d'autres domaines tels que la chaleur, la consommation d'eau ou les voyages en avion, les indices sont nettement supérieurs aux valeurs de 2008. Une baisse de la consommation des ressources a toutefois été enregistrée dans le domaine des déchets et dans les voyages de service en train et en voiture.

Charge environnementale et émissions de CO_2

La part de l'électricité dans la charge environnementale a encore légèrement augmenté par rapport à 2008 (74%) pour s'établir à 78%. 8% de la charge environnementale provient des voyages de service, 7% de la chaleur et 4% de la consommation de papier.
En 2010, les émissions de CO_2 par collaborateur représentaient 1949 kg soit 11% de plus qu'en 2008.

Réalisation des objectifs

L'évolution de la charge environnementale observée jusqu'en 2008 ne s'est pas confirmée. En 2009 et en 2010, la charge environnementale sans compensation de CO_2 était supérieure de 2,2% et de 2,6% à celle de 2006. La mise en service du centre de calcul à la Fellerstrasse a engendré un dépassement de l'évolution souhaitée. L'OFCL est à l'origine de la première petite compensation de CO_2 au sein du DFF en 2009.

Consommation des ressources et charge environnementale en 2010

	Consommation des ressources		Charge environnementale	
	par collaborateur	évolution depuis 2008	1000 UCE/ collaborateur	Pourcentage
Chaleur	9821 MJ	+11%	237	7
Electricité	65337 MJ	+22%	2702	78
Eau	11916 litres	+19%	52	1
Déchets	46 kg	–25%	52	2
Papier	73 kg	–3%	135	4
Voyages en avion	724 km	+21%	155	4
Voyages en train	1044 km	–7%	29	1
Voyages en voiture	437 km	–24%	120	3
Total			3482	100

Réalisation des objectifs en 2010

Évolution de la charge écologique par coll. depuis 2006

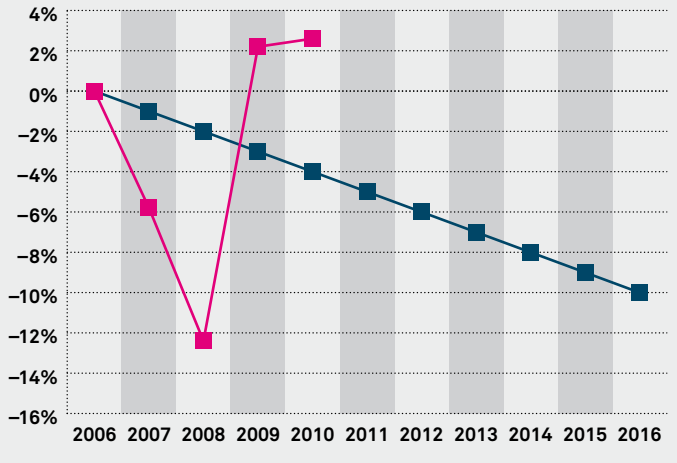

Activités environnementales du DFF

OFCL : Publications relatives au développement durable

L'OFCL attache une grande importance tant à l'adjudication des marchés qu'au développement durable. Dans ces deux domaines, cela suppose une vision à long terme dans la mesure où l'on tente d'optimiser les coûts et la charge environnementale sur l'ensemble de la durée de vie des biens à acquérir.

En 2010, deux revues thématiques ont été publiées sur le développement durable.

La publication en deux parties « Gestion immobilière durable » éditée par les partenaires de projet IPB et KBOB montre l'importance des aspects du développement durable tout au long de la vie des immeubles tout en expliquant comment ces aspects sont intégrés dans les processus de décision. La publication « Achats durables – Recommandations aux services d'achat de la Confédération » éditée par la CA entend montrer à ces services comment mettre en œuvre l'objectif du Conseil fédéral consistant à instaurer une politique des achats durable et ses exigences écologiques et sociales compte tenu des principes de l'adjudication (égalité de traitement, transparence, concurrence et utilisation rationnelle des fonds publics) sans toutefois perdre de vue la rentabilité.

OFCL : Agrandissement et travaux de transformation à la Fellerstrasse

La Confédération possède trois bâtiments abritant des bureaux sur le site de la Fellerstrasse, à proximité de la gare de Berne Bümpliz Nord. Ressemblant à une fabrique et à toit plat, celui du milieu (Fellerstrasse 15A), sert actuellement de centre de calcul pour plusieurs services fédéraux.

La Confédération a fait l'acquisition du bâtiment de 9 étages de la Fellerstrasse 15 en 2001. Celui-ci a dû être entièrement rénové, en raison de sa nouvelle affectation et d'installations techniques intérieures désuètes. Il a donc été entièrement démonté jusqu'à sa structure porteuse, avant d'être réaménagé conformément aux normes MINERGIE. Dorénavant, il héberge les services informatiques centralisés des départements fédéraux de justice et police (DFJP) et de l'économie (DFE), comptant plus de 200 postes de travail.

Auparavant, il avait provisoirement accueilli les collaborateurs de l'OFCL en provenance de la Fellerstrasse 21.

Ce dernier bâtiment a également été rénové et agrandi durant cette période. Trois interventions marquantes ont transformé cette sombre bâtisse en un immeuble lumineux abritant des bureaux : une grande verrière dans le toit laisse mieux pénétrer la lumière, une extension côté rue offre plus de surface pour les bureaux et finalement un étage supplémentaire en attique abrite le restaurant du personnel. L'OFCL a ainsi réussi à amener le secteur administratif à la norme MINERGIE. Les centres de calcul fournissent pour tout l'ensemble une grande partie de la chaleur nécessaire.

Toutefois, le site de la Fellerstrasse montre clairement que la mise en œuvre des exigences écologiques n'est pas toujours synonyme de progrès. Malgré toute l'attention portée à la planification de l'approvisionnement électrique et des installations de refroidissement, les nouveaux centres de calcul ont consommé en 2010 quelque 10,2 GWh d'électricité, soit l'équivalent de 2000 ménages à 5000 kWh. Certes, quelques anciens centres de calcul ont été fermés, il n'empêche que les exigences de pointe d'une administration moderne en matière d'informatique conduisent dans l'ensemble à consommer nettement plus d'électricité.

© CA / IPB, KBOB

Publications sur la durabilité des constructions et des achats

© Marco Schibig/OFCL

Fellerstrasse 21 :
Transformation/agrandissement selon MINERGIE

Département fédéral de justice et police

Bilan environnemental du DFJP

RUMBA au DFJP

Les unités organisationnelles rattachées au Département fédéral de justice et police sont énumérées à la page 30.
Le programme RUMBA a été introduit pratiquement partout, à l'exception des unités administratives du troisième cercle, de la Commission fédérale des maisons de jeux, de l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle et de l'Institut suisse de droit comparé.
Sur les quelque 2660 collaborateurs du DFJP, environ 2330 (88%) participent donc au programme RUMBA.

Consommation des ressources

Par rapport à 2008, on constate de nets changements au niveau des indices par collaborateur, avec des diminutions au niveau des voyages de service, notamment en voiture et en train. L'important recul constaté dans certaines unités RUMBA montre que le nombre des déplacements dépend directement de l'importance que la direction accorde à la concrétisation des tâches primaires de l'office et, partant, à la nécessité ou non de voyager. De même, des économies substantielles ont aussi été réalisées au niveau de la consommation d'eau. Le recul enregistré pour les déchets s'explique dans le changement du mode de saisie qui tient compte dorénavant du poids, et non plus du nombre, de conteneurs.
Par rapport à 2008, les besoins en chaleur et électricité par collaborateur ont augmenté de respectivement 6% et 9%. L'augmentation de la consommation d'électricité est imputable à deux unités RUMBA, mais également à la mise en service du nouveau centre de calcul du CSI-DFJP à la Fellerstrasse.

Charge environnementale et émissions de CO_2

L'électricité intervient massivement dans les charges environnementales (64%), les voyages de service n'intervenant qu'à raison de 18%, soit en net recul (–28%) par rapport à 2008. A noter qu'à la baisse du nombre de km parcourus s'ajoute un changement dans le mode de saisie des déplacements en avion. Dorénavant, il est également possible d'enregistrer les vols court courrier en dehors de l'Europe et de différencier entre les vols économiques et business. L'indication de la classe a montré que les collaborateurs volaient en économique nettement plus que ce l'on pensait auparavant. Etant donné que les vols économiques transportent plus de passagers, ils provoquent clairement moins de charges environnementales.
La chaleur intervient à raison de 10% dans les charges environnementales, le papier et les déchets représentant chacun 2% de ces charges.
Quant aux émissions de CO_2 de chaque collaborateur, elles étaient de 2447 kg, soit inférieures de 18% aux valeurs de 2008.

Réalisation des objectifs

Du fait de la réduction des charges environnementales par collaborateur, supérieure à 16,5% par rapport à 2008, le DFJP tient clairement le cap. Pour l'heure, le CO_2 n'a pas encore été compensé. A l'avenir, les activités environnementales devront se concentrer sur la réduction de la consommation d'électricité.

Consommation des ressources et charge environnementale en 2010

	Consommation des ressources		Charge environnementale	
	par collaborateur	évolution depuis 2008	1000 UCE/ collaborateur	Pourcentage
Chaleur	12177 MJ	+6%	333	10
Electricité	51827 MJ	+9%	2151	64
Eau	18490 litres	–9%	80	2
Déchets	69 kg	–23%	77	2
Papier	57 kg	–6%	112	3
Voyages en avion	1982 km	–7%	340	10
Voyages en train	1022 km	–33%	29	1
Voyages en voiture	865 km	–57%	238	7
Total			3362	100

Réalisation des objectifs en 2010

Évolution de la charge écologique par coll. depuis 2006

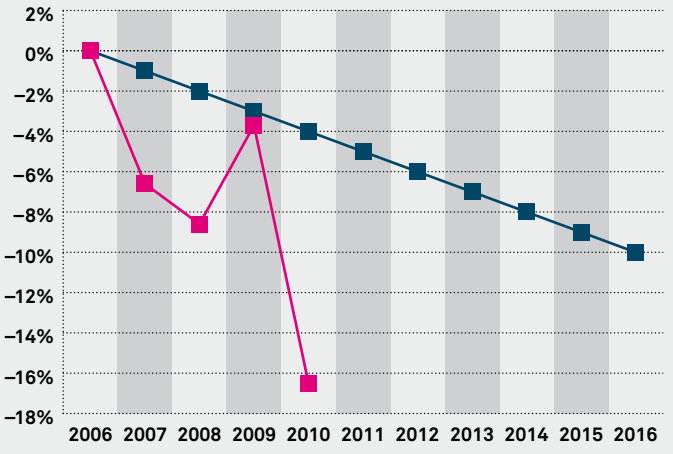

■ Réalisation des objectifs sans compensation CO_2
■ Objectif : réduction de l'impact environnemental de 10% à l'horizon 2016

Activités environnementales au DFJP

ODM : Mise en œuvre du management environnemental

Le DFJP a réussi à s'améliorer nettement en ce qui concerne l'utilisation des ressources et les charges environnementales. Les mesures prises par l'Office fédéral des migrations (ODM) illustrent fort bien le travail fait dans les unités RUMBA du département.

L'ODM mène périodiquement des campagnes de sensibilisation et lance des mesures d'amélioration au niveau de l'infrastructure en vue de réduire la consommation de ressources et la charge environnementale.

C'est ainsi que des circulaires sont distribuées expliquant comment économiser l'électricité, aérer et chauffer de manière optimale ou optimiser l'éclairage. De plus, en 2009 tous les postes de travail ont été équipés d'interrupteurs-souris qui évitent ainsi de consommer de l'électricité en mode veille la nuit et les week-ends. Des instructions pour utiliser correctement ces appareils ont été fournies à cette occasion. Les collaborateurs ont été réceptifs à l'action et utilisent en majorité ces interrupteurs. Quand bien même il est difficile de prouver un lien direct entre ces interrupteurs-souris et la consommation d'électricité par collaborateur, il n'empêche que celle-ci a baissé de 3% par rapport à 2009, ce qui est réjouissant.

L'assainissement, couplé à l'isolation, du premier sous-sol du bâtiment du Quellenweg 9 durant l'été 2010 a également apporté des améliorations. Le même type d'intervention portera en 2011 sur les deuxième et troisième sous-sols. Une isolation accrue des archives devrait contribuer à réduire les besoins de chaleur et la consommation d'électricité. Toutefois, l'assainissement ne déploiera pleinement ses effets qu'une fois les travaux achevés.

ODM : Quellenweg 17

A la mi-décembre 2008, le Conseil fédéral a décidé d'augmenter le personnel en charge des auditions liées à l'asile à l'Office fédéral des migrations (ODM), autorisant 50 postes supplémentaires à la centrale de l'ODM à Wabern où il s'est agi d'aménager rapidement des bureaux. Devant l'impossibilité de densifier encore davantage l'occupation des bâtiments existants ou de disposer en temps utile de surfaces locatives intéressantes, l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) a d'emblée décidé fin janvier 2009, d'aménager sur une friche avoisinante un bâtiment provisoire pour une durée d'au moins dix ans.

Comprenant trois étages, ce nouveau bâtiment est de type compact et a été fabriqué à partir d'éléments modulables en bois, ce qui a aussi permis de respecter les délais de réalisation très serrés.

Le bâtiment n'est pas excavé et les modules en bois s'adaptent parfaitement au socle. Le type de construction modulaire a permis aux ouvriers de réaliser des solutions précises et clairement aménageables, tout en tenant compte aussi bien des normes de sécurité accrues que des exigences élevées en matière d'insonorisation. Le bâtiment qui techniquement répond à la norme MINERGIE dispose de sa propre technique interne et d'une pompe à chaleur.

© OFCL

Wabern, Quellenweg 17:
Nouveau bâtiment en bois répondant à la norme MINERGIE

Département fédéral de l'économie

Bilan environnemental du DFE

RUMBA au DFE

L'aperçu de la page 30 fournit une liste de toutes les unités organisationnelles rattachées au Département fédéral de l'économie. Le Bureau de l'intégration (DFAE/DFE), la Commission de la concurrence, le Bureau fédéral de la consommation, l'Institut de Virologie et d'Immunoprophylaxie ainsi que l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) n'ont pas introduit RUMBA.
Environ 89% des quelque 2300 collaborateurs du DFE sont par conséquent intégrés dans le programme RUMBA.

Consommation des ressources

On relève des améliorations dans plusieurs domaines, la plus importante étant la réduction de la consommation d'électricité de 3%. Des économies substantielles ont aussi été réalisées au niveau des déchets (–16%), du papier (–9%), des déplacements en train et en voiture (respectivement –16% et –11%) ainsi que pour la chaleur (–1%). La consommation de ressources des instituts de recherche comportant des exploitations agricoles et des installations techniques est soumise à d'autres conditions que les unités administratives et présente de fortes fluctuations en fonction des projets de recherche. Il importe toutefois de veiller à maintenir les installations à la pointe de la technique.
Les déplacements en avion ont augmenté de 10% par rapport à 2008, principalement en raison de l'année présidentielle et des obligations supplémentaires qu'elle entraîne.

Charge environnementale et émissions de CO_2

Avec 50%, la consommation d'électricité représente la charge environnementale la plus importante. Les principaux responsables en sont, en raison de leurs activités, les stations de recherche agronomique avec leurs laboratoires et installations d'essais. Les voyages de service (23%) et la consommation de chaleur (19%) interviennent dans une moindre mesure. Enfin, le papier, l'eau et les déchets interviennent pour les 8% restants. La consommation d'eau comparativement élevée s'explique du fait que dans les stations de recherche, il faut parfois irriguer de vastes surfaces d'essai ou héberger des animaux demandant beaucoup d'eau.
Chaque consommateur a dégagé quelque 4478 kg de CO_2, soit légèrement moins (–1%) qu'en 2008, les charges en négatif ou en positif des différents domaines se compensant.

Réalisation des objectifs

Jusqu'en 2009, la charge environnementale a pu être continuellement et nettement réduite, avant de connaître à nouveau une hausse en 2010, en raison d'un nombre accru de déplacements en avion et d'une consommation d'électricité plus élevée. L'objectif d'une réduction linéaire de la charge environnementale n'est donc plus rempli, quoique les chiffres sont inférieurs de plus de 20% à ceux de 2006, année de référence. Si l'on tient compte de l'effet positif des compensations climatiques, la réduction est alors de 22,4%. Le DFE remplit donc clairement les objectifs.

Consommation des ressources et charge environnementale en 2010

	Consommation des ressources		Charge environnementale	
	par collaborateur	évolution depuis 2008	1000 UCE/ collaborateur	Pourcentage
Chaleur	32417 MJ	–1%	888	19
Electricité	60595 MJ	–3%	2359	50
Eau	40592 litres	+1%	176	4
Déchets	83 kg	–16%	93	2
Papier	46 kg	–9%	85	2
Voyages en avion	3662 km	+10%	796	17
Voyages en train	1074 km	–18%	32	1
Voyages en voiture	904 km	–11%	249	5
Total			4679	100

Réalisation des objectifs en 2010

Évolution de la charge écologique par coll. depuis 2006

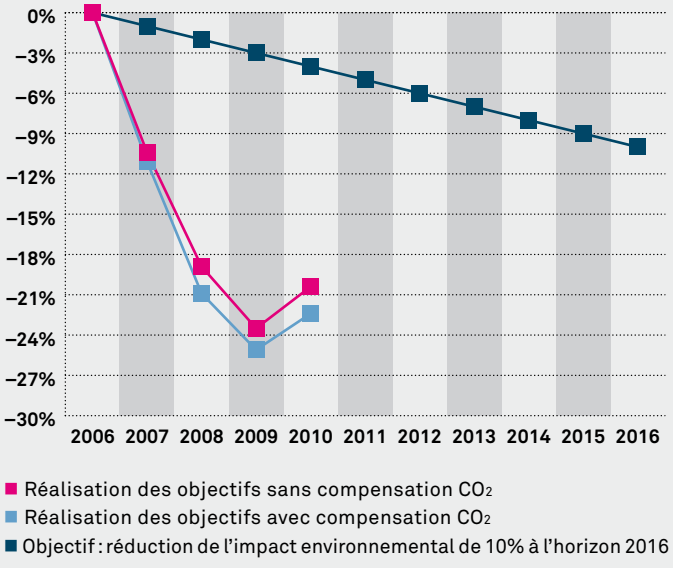

Activités environnementales du DFE

SG-DFE : mise en œuvre du management environnemental
Au cours des deux dernières années, le secrétariat général du DFE a tenté de réaliser les objectifs environnementaux en concrétisant plusieurs mesures. Du fait de son importance pour l'environnement, il s'agissait avant tout de réduire la consommation d'électricité. Des interrupteurs-souris ont été installés sur les postes de travail des deux sites du Secrétariat général en vue d'éviter une consommation en mode veille en dehors des heures de bureau. En outre, plusieurs appareils électriques (imprimantes et machines à café) ont été dotés de minuteries. Ces deux mesures se sont accompagnées d'une sensibilisation des collaborateurs aux économies d'énergie. Le succès a été au rendez-vous, puisqu'en 2010 la consommation d'électricité par collaborateur était de 12% inférieure à celle de 2008.
Afin d'augmenter la part de papier recyclé, le papier blanc a été mis sous clé. Par définition, il n'y a plus que du papier recyclé à disposition et il faut demander explicitement le papier blanc. Cette mesure n'a été mise en œuvre que sur un seul site : il n'empêche, la part de papier recyclé est passée de 27% en 2008 à 52% en 2010.

Institut de recherche ART : le réflexe écologique
« Nos recherches sont orientées sur une utilisation durable du sol, de l'eau et de l'air ainsi que sur la diversité du paysage. »
Les réflexions de Paul Steffen, directeur de l'institut ART, en faveur du développement durable se reflètent non seulement au niveau de l'activité scientifique mais également aussi dans les nombreuses décisions portant sur le quotidien de l'entreprise. Qu'il s'agisse de projet ou d'activité, on s'interroge à chaque fois sur l'existence d'une alternative encore plus écologique, même si celle-ci n'est pas systématiquement retenue. La durabilité postule avant tout qu'il faut trouver un équilibre entre les objectifs économiques, écologiques et sociaux. Dans son tout dernier rapport environnemental, l'institut ART fournit une liste impressionnante de mesures en faveur de l'environnement, dont voici quelques exemples :
Reckenholz abrite depuis peu la première station d'épuration biologique du canton de Zurich qui permet de traiter les eaux usées de l'atelier et de la station de lavage. De même le gazon entourant la station a été remplacé par une prairie fleurie ; un étang a été aménagé et d'autres mesures de revalorisation écologique mises en œuvre. La nature en profite tandis que les nombreux collaborateurs et les visiteurs apprécient.
A Tänikon, la station de préparation de l'eau chaude pour les bureaux et la maison d'hôte bénéficie du soutien de l'énergie solaire. Enfin, dans la porcherie maternité, l'aération est fonction de la teneur en CO_2 de l'air ambiant ce qui entraîne des économies d'énergie de 60% au niveau des ventilateurs et de 30% pour le chauffage.

Mesures de valorisation écologiques
à l'Agroscope ART Reckenholz

© Agroscope ART

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication

Bilan environnemental du DETEC

RUMBA au DETEC

Les unités organisationnelles du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication figurent dans le tableau de la page 30. Le rapport présente les résultats de près de 1600 (78%) des 2000 collaborateurs du DETEC. En 2010, l'Office fédéral des routes (OFROU) a réalisé dans le cadre de RUMBA une analyse de pertinence de l'impact environnemental. Des mesures seront examinées de plus près à la lumière des résultats, notamment dans le domaine de la logistique.

L'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) dispose depuis 2007 de son propre système de gestion environnementale conformément à ISO 14 001. Etant donné que l'IFSN est indépendante depuis le 1er janvier 2009, elle n'est plus comprise dans les indices.

Consommation des ressources

A part l'eau et les voyages de service, tous les indices se sont améliorés. La consommation de papier a ainsi diminué de 21% par rapport à 2008, les besoins en chaleur de 14% et la consommation d'électricité de 4%, alors que la consommation d'eau (+10%) et les voyages de service (total +5%) ont augmenté. A eux seuls, les voyages en avion ont augmenté de 8% par rapport à 2008.

Charge environnementale et émissions de CO_2

La plus importante charge environnementale provient au DETEC des voyages de service (53%), dont la plupart sont des vols, les voyages en voiture jouant aussi un rôle assez important avec une part de 11%. La consommation d'électricité représente 31% de la charge environnementale. Par contre, la chaleur ne représente que 6% de la charge environnementale, le papier 4%, les déchets 4% et l'eau 2%.

La part élevée des vols est liée d'une part à la nécessité croissante de coordonner les dossiers du DETEC au niveau international. D'autre part, les bâtiments du nouveau centre administratif qu'occupe le DETEC à Ittigen sont très bien isolés, ce qui permet de maintenir à un bas niveau la charge environnementale liée à la production de chaleur. La consommation d'électricité est aussi relativement faible.

Les émissions de CO_2 se montent à 2641 kg par collaborateur, soit près de 2% de moins qu'en 2008. Plus de la moitié de ces émissions proviennent des vols.

Réalisation des objectifs

La charge environnementale par collaborateur sans les compensations de CO_2 était en 2010 de près de 3,9% inférieure à celle de 2006. Par rapport à 2009, elle a de nouveau augmenté, ne permettant ainsi pas de réaliser l'objectif d'une amélioration continue.

Tous les offices du DETEC compensent actuellement les émissions de CO_2 de leurs vols, l'ARE compensant même la totalité de ses émissions de CO_2, ce qui a permis en 2010 de réduire de 23,3% la charge environnementale par rapport à 2006. S'agissant de l'objectif de baisser cette charge de 10% d'ici 2016, le DETEC obtient en ce moment un résultat nettement meilleur que l'évolution souhaitée.

Consommation des ressources et charge environnementale en 2010

	Consommation des ressources		Charge environnementale	
	par collaborateur	évolution depuis 2008	1000 UCE/ collaborateur	Pourcentage
Chaleur	5071 MJ	−14%	152	6
Electricité	18 180 MJ	−4%	741	31
Eau	8315 litres	+10%	36	2
Déchets	79 kg	−2%	89	4
Papier	49 kg	−21%	92	4
Voyages en avion	4397 km	+8%	921	39
Voyages en train	2565 km	+1%	78	3
Voyages en voiture	903 km	+2%	249	11
Total			2358	100

Réalisation des objectifs en 2010

Évolution de la charge écologique par coll. depuis 2006

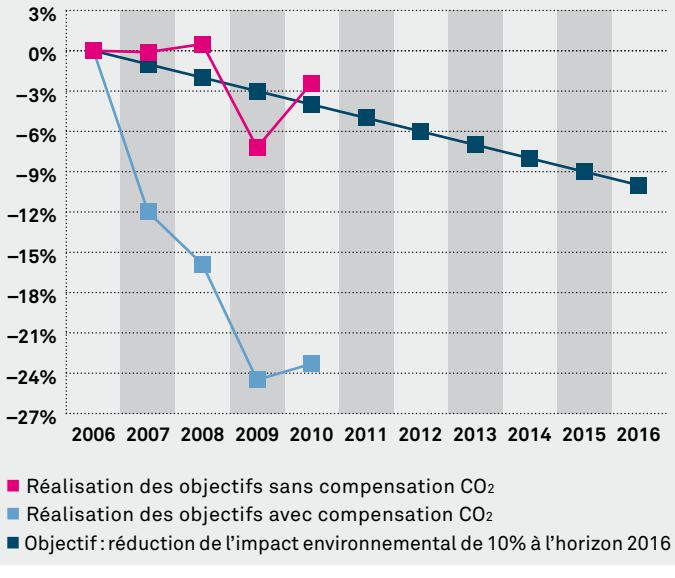

Activités environnementales du DETEC

Courant solaire pour le Bureau d'enquête sur les accidents d'aviation et Solar Impulse

Depuis novembre 2009, le Bureau d'enquête sur les accidents d'aviation (BEAA) occupe des locaux à l'aérodrome militaire de Payerne. L'OFCL avait construit le hangar conformément à la norme MINERGIE en tenant compte à la fois des besoins du BEAA et de ceux du projet suisse d'avion solaire Solar Impulse. Les deux partenaires de Solar Impulse en matière d'énergie ont eu l'idée d'alimenter le bâtiment avec du courant solaire étant donné que le savoir-faire est pratiquement déjà disponible dans le projet. L'OFCL et les services compétents du DETEC et du DDPS étant favorables à cette idée, sol-E suisse a monté une installation solaire de 890 m² sur le toit de la halle du BEAA. La production annuelle attendue de quelque 110 000 kWh correspond à la consommation de 36 ménages. L'installation solaire produit de l'électricité pour les bureaux du BEAA et le projet Solar Impulse ; elle permet en outre d'injecter du courant écologique dans le réseau.

Mise au concours du nouveau bâtiment de l'ARE

L'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) projette de construire un bâtiment innovant en bois pour l'Office fédéral du développement territorial (ARE). En mars 2010, l'OFCL a mis au concours la construction de ce nouveau bâtiment prévu pour 97 places de travail et dont l'emménagement est envisagé pour la fin de l'automne 2012. Pour des raisons économiques et écologiques et afin de respecter le calendrier serré, il faudrait concevoir un bâtiment en bois permettant des affectations souples à long terme.

Parmi les 19 projets présentés pour le nouveau bâtiment de l'ARE, le jury a retenu le projet « Cascada » de l'équipe mischa badertscher architekten ag Zürich, chargée de mener à bien le projet. Le projet gagnant convainc tant au niveau conceptuel qu'urbanistique. Il correspond aussi le mieux aux besoins des utilisateurs en définissant clairement la transition de l'aménagement intérieur aux abords immédiats du bâtiment. Le volume du bâtiment s'intègre harmonieusement dans le paysage, qui ressemble à un parc. L'ouverture du périmètre qui s'en dégage vis-à-vis des terrains voisins est réussie. Le bâtiment en bois répond aux exigences les plus récentes en matière d'utilisation rationnelle des ressources et de l'énergie. Il devra satisfaire aux critères du label MINERGIE-P-ECO, garant d'un mode de construction particulièrement durable.

© BEAA

La halle du bureau d'enquête sur les accidents d'aviation (BEAA) et du projet Solar Impulse à Payerne

Le projet gagnant « Cascada » du nouveau bâtiment de l'ARE à Ittigen

Visualisation : Raumgleiter.com, Zurich

Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports

Bilan environnemental du DDPS

Le management environnemental du DDPS

Le DDPS a un impact considérable sur le territoire et l'environnement. Depuis fin 2004, le DDPS et l'armée appliquent leurs lignes directrices « Aménagement du territoire + environnement », qui sont axées sur le développement durable et fournissent la base d'une conception respectueuse de l'environnement de toutes les activités du DDPS.

Pour mettre ces lignes directrices en œuvre, le DDPS dispose de son propre système de management environnemental et de l'aménagement du territoire (SMEA DDPS). Ses objectifs prioritaires concernent les prestations écologiques du domaine de la défense, c'est-à-dire les infrastructures militaires, les ressources et les espaces naturels utilisés par les activités militaires et les membres de l'armée. De plus, certaines organisations du DDPS sont certifiées selon ISO 14 001.

La page suivante donne quelques exemples des efforts consentis par le DDPS en matière d'environnement[1].

RUMBA au DDPS

RUMBA est encore mis en œuvre par l'Office fédéral du sport (OFSPO), qui compte quelque 360 collaborateurs (emplois plein temps).

Les deux autres unités situées à Berne et incorporées jusqu'ici dans RUMBA ont suspendu leurs activités RUMBA en raison de restructurations internes. Eu égard aux quelque 12 000 employés du DDPS, la mise en œuvre de RUMBA paraît faible, mais elle correspond à la concentration des ressources financières et humaines sur les défis écologiques centraux du DDPS.

Consommation des ressources

Les indices présentés ci-après reflètent les prestations de l'OFSPO. Il offre des prestations à des externes. Les participants aux cours, qui restent parfois sur place plusieurs jours, sont comptabilisés comme « emplois externes à temps complet » (+2473 équivalents plein temps).

A l'exception des voyages de service, tous les indices ont été réduits par rapport à 2008. Cette année a été inhabituelle, notamment en raison de l'agrandissement de l'infrastructure. En raison de travaux de rénovation, les locaux supplémentaires n'ont pas pu être mis en service directement après leur réception, ce qui a entraîné des surcharges.

La forte baisse de la consommation d'électricité (–18%), d'eau (–21%) et de papier (–39%) est particulièrement réjouissante. Les voyages de service ont continué d'augmenter, ceux en voiture étant particulièrement importants à l'OFSPO (y compris les courses liées aux cours).

Charge environnementale et émissions de CO_2

L'électricité est responsable de 40% de la charge environnementale, suivie par la chaleur (28%) et les voyages de service (20%). Les charges environnementales sont soumises à de fortes fluctuations, particulièrement à l'OFSPO étant donné qu'elles dépendent majoritairement des activités des centres sportifs. Le calcul des indices est aussi difficile puisque les participants aux cours doivent également être pris en compte.

Les émissions de CO_2 se montent à près de 2100 kg par collaborateur, soit 4% de moins qu'en 2008.

Réalisation des objectifs

Grâce à la baisse de la charge environnementale, l'indice de l'OFSPO est dorénavant de 1,6% inférieur à celui de 2006. Si l'objectif du Conseil fédéral d'une baisse continue de la charge environnementale et l'évolution souhaitée ne sont pas encore atteints, la situation s'est considérablement améliorée depuis 2008. Les émissions de CO_2 ne sont pas compensées.

[1] On trouvera des informations détaillées sous : http://www.vbs.admin.ch/internet/vbs/fr/home/themen/umwelt.html

Consommation des ressources et charge environnementale en 2010

	Consommation des ressources		Charge environnementale	
	par collaborateur	évolution depuis 2008	1000 UCE/ collaborateur	Pourcentage
Chaleur	19 502 MJ	–1%	583	28
Electricité	20 005 MJ	–18%	831	40
Eau	16 797 litres	–21%	73	4
Déchets	63 kg	–21%	70	3
Papier	53 kg	–39%	106	5
Voyages en avion	378 km	+15%	84	4
Voyages en train	407 km	+29%	11	1
Voyages en voiture	1155 km	+8%	318	15
Total			2076	100

Réalisation des objectifs en 2010

Évolution de la charge écologique par coll. depuis 2006

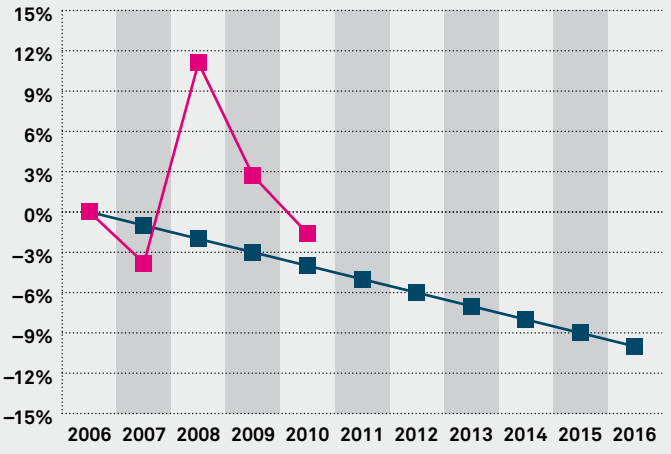

Activités environnementales au DDPS

Entraînement économe et écologique des pilotes militaires professionnels

Depuis le début de l'année, les aspirants pilotes de jets s'entraînent dans le cadre de leur perfectionnement sur les PC-21, des avions à hélice performants. L'habitacle du PC-21 et les unités d'entraînement sont conçus de manière que, après une année, les aspirants pilotes peuvent enchaîner sans problème notable leur formation sur l'avion de combat F/A-18 « Hornet ». Le nouvel avion d'entraînement PC-21 remplace ainsi la formation accomplie auparavant sur l'avion de combat F-5 « Tiger ».
Cette formation, unique au monde, permet non seulement d'économiser des coûts, mais elle réduit également la consommation de carburant d'un facteur 9 et les émissions polluantes d'un facteur 10. Cette solution présente toutefois aussi un inconvénient : en raison de la pression atmosphérique, le PC-21 ne peut pas voler à des altitudes aussi élevées que les avions de combat. Les nuisances sonores des hélices peuvent donc être perceptibles localement et temporairement lors d'activités en plein air.

Centres de calcul du DDPS : approvisionnement avec récupération des rejets de chaleur

En raison de nouvelles applications requérant un grand nombre d'opérations, la consommation d'électricité des centres de calcul du DDPS a fortement augmenté au cours des dernières années, une tendance qui, selon les prévisions, se maintiendra. Pour le DDPS, qui a fixé des objectifs contraignants pour la consommation d'énergie, et en particulier d'électricité, le recours à la Green IT est une nécessité.
Si, selon un premier projet, une vaste installation de refroidissement avait été requise par un nouveau centre de calcul – pour ensuite rejeter dans l'air la chaleur perdue d'un cinquième de la consommation d'électricité maximale convenue du DDPS pour 2010 –, le projet modifié utilise maintenant de nombreuses synergies. La chaleur émise sera immédiatement injectée dans un réseau proche de chaleur à distance et contribuera à l'approvisionnement énergétique d'infrastructures existantes. Par ailleurs, les équipements informatiques du DDPS peuvent être refroidis en utilisant l'énergie de manière efficace.
Au cas où la chaleur ne pourrait pas être récupérée, le refroidissement se fera grâce à l'eau disponible en abondance sur place.

Introduction d'un système de gestion du bruit des installations de tir militaires

En août 2010, l'annexe 9 de l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB), qui fixe des valeurs limites d'exposition au bruit des places d'armes et de tir, est entrée en vigueur. C'est pourquoi le DDPS mettra en place dans le courant de 2011 un système de gestion du bruit, qui permettra à partir de 2012 de contrôler le bruit émis par toutes les places d'armes et de tir. Le contrôle s'effectue par des calculs détaillés permettant de prendre en compte les stands de tir précis, les types d'arme et de munition ainsi que les données géographiques et météorologiques. On peut dès lors avoir la certitude que les calculs reflètent fidèlement la réalité.
Le bruit des installations, qui frise ou dépasse les valeurs limites fixées par la loi lors des simulations, est ensuite contrôlé sur place. Ces travaux fournissent les bases permettant de définir les mesures antibruit qui s'imposent.

© DDPS

Les PC-21, des avions d'entraînement ménageant l'environnement

© DDPS

Mesure de réduction des nuisances sonores : remparts antibruit pour les chars de grenadiers à roues.

Autres unités RUMBA

RUMBA à la Chancellerie fédérale

Ces dernières années, il n'a plus été possible de définir des objectifs en raison de transformations au Palais fédéral Ouest et des changements de personnel. Il est maintenant prévu de réactiver le programme RUMBA. La compétence en la matière a été redéfinie et les objectifs 2011 formulés.

Malgré l'interruption provisoire du programme pendant les travaux, la Chancellerie fédérale tient le cap, notamment pour les raisons suivantes : l'augmentation du nombre de collaborateurs à la Chancellerie fédérale (+10% depuis 2006) fait que la charge environnementale se répartit sur un plus grand nombre de collaborateurs ; le remplacement du système de chauffage du bâtiment de la Gurtengasse 3 par un chauffage à distance réduit sensiblement la charge environnementale ; une réduction en matière de consommation d'eau et de papier.

A l'exception des voyages de service, la rénovation du bâtiment a permis d'améliorer tous les indices (chaleur, consommation d'électricité, eau et déchets). Plutôt que sans fléchir, passant de 104 kg en 2003 à 70 kg par collaborateur. La charge environnementale a diminué parallèlement à la consommation des ressources. En 2010, elle était inférieure de 38% par rapport à 2006.

Il convient par ailleurs de ne pas perdre de vue l'impact sur l'environnement. L'évolution actuelle et future du marché de l'électricité nous oblige à accorder de l'importance aux économies d'électricité. La prise de conscience nécessaire a encore été renforcée par la situation actuelle au Japon.

RUMBA aux Services du Parlement

Quatre sessions par année, 246 parlementaires, quelque 600 séances de commission et des centaines de projets : voilà ce que les Services du Parlement (SP) sont chargés d'organiser et de gérer. 300 collaborateurs sont à la disposition du Conseil national et du Conseil des Etats pour venir à bout des travaux du Parlement.

© Services du Parlement

La bibliothèque du Parlement aménagée au Palais fédéral Ouest rénové, Berne

Les bureaux des Services du Parlement sont répartis sur quatre emplacements : bâtiment du Parlement, Palais fédéral Est et Ouest et Gurtengasse 3. Principalement utilisé pour des séances et non pour des bureaux, le bâtiment du Parlement n'est pas inclus dans le bilan environnemental des Services du Parlement.

Au chapitre de la consommation des ressources, il convient notamment de relever la baisse continue de la chaleur consommée. Deux facteurs y ont contribué : la rénovation du Palais fédéral Ouest et le remplacement à la Gurtengasse du chauffage à mazout par un chauffage à distance. Cela ne signifie pas nécessairement que moins de chaleur soit requise, mais, par rapport à l'énergie primaire recensée, la chaleur à distance est nettement mieux notée. La consommation d'eau et les déchets ont également fortement diminué, une évolution attendue au terme des longues transformations. Après une forte baisse ces dernières années, la consommation d'électricité a connu une évolution moins favorable puisqu'elle est pour la première fois de nouveau en hausse. Il en va de même de la consommation de papier, la part du papier recyclé ayant toutefois augmenté, passant de 43% à 56%. Globalement, la charge environnementale a diminué de manière significative par rapport à 2008. Par rapport à 2006, elle a baissé de 23%. Si l'on tient compte de la compensation du CO_2, elle a même baissé de 30%.

RUMBA au Tribunal fédéral de Lucerne

Les 1re et 2e Cours de droit social du Tribunal fédéral (Tribunal fédéral des assurances jusqu'au 31.12.06) ont mis en place en 2006 un management environnemental en s'inspirant du programme RUMBA. Cette mesure était motivée par une prise de conscience de ses responsabilités envers l'environnement. La conception directrice définit le souci porté à l'environnement comme une tâche constante et une partie intégrante de la responsabilité de tous les membres du tribunal. Concrètement, les employés doivent être motivés par une meilleure qualité des places de travail tout en étant sensibilisés aux intérêts environnementaux.

L'équipe Environnement responsable de la mise en œuvre a régulièrement informé les membres du tribunal et le reste du personnel des principaux moyens de ménager l'environnement et les ressources dans les domaines de la chaleur, de la lumière et du PC. La charge environnementale du tribunal a baissé en 2010 de 6,8% par rapport à 2008, et même de 12,2% par rapport à 2006. Les principales charges environnementales proviennent de la consommation d'électricité (51%) et de chaleur (40%). Pour le reste, la consommation de papier a représenté 3,9% de la charge environnementale, les déchets 2,4%, la consommation d'eau 2% et les voyages de service 0,4%. Pour la quatrième fois consécutive, la consommation d'électricité a baissé, diminuant en 2010 de 17% par rapport au record en 2006. Quant à la part de papier recyclé, après le record de 48% atteint en 2008 et 2009, elle a de nouveau légèrement fléchi pour s'établir à 43%. Malgré ce résultat globalement bon, l'équipe Environnement estime que des améliorations sont encore possibles dans ce domaine, de même que pour l'électricité et la chaleur. Il convient de souligner pour toutes les activités qu'il ne s'agit pas en premier lieu d'économiser de l'énergie – une expression qui met de nombreuses personnes sur la défensive –, mais de ne pas gaspiller l'énergie et de l'utiliser de manière adéquate.

© METAS

Depuis 22 ans, l'installation photovoltaïque sur le toit de l'Office fédéral de métrologie (METAS) produit de l'électricité en toute sécurité. Après 20 années d'exploitation, le rendement 2010 était légèrement inférieur à ce qu'il était à la mise en service.

Annexe

Indices

Toutes les unités RUMBA sont énumérées. Tous les indices se rapportent à 2010. Les indices du domaine des EPF se trouvent aux pages 14 et 15.
Les unités RUMBA sont subdivisées en unités organisationnelles, qui exécutent principalement des activités administratives, et en unités spéciales (marquées d'un point). Les unités spéciales présentent, en raison de leur activité, un impact environnemental plus important que les autres unités RUMBA.

Dans la présentation ci-contre, les unités RUMBA sont énumérées par département dans l'ordre alphabétique. Comme le DFAE constitue une seule unité RUMBA depuis 2008, ses indices ne sont plus indiqués que sous forme de total du département. Toutes les modifications se rapportent à la dernière année passée sous revue 2008. Les données concernant la charge environnementale comprennent en sus les modifications par rapport à l'année de référence 2006.

Les modifications des indices sont indiquées comme suit :
↓ = amélioration supérieure à 2%
↘ = amélioration entre 0,2% et 2%
→ = pas de changement
↗ = péjoration entre 0,2% et 2%
↑ = péjoration supérieure à 2%

Une amélioration de la charge environnementale de 4% en 2010 par rapport à 2006 correspond à la mise en œuvre linéaire de l'évolution souhaitée à l'horizon 2016.
Les indices sont expliqués aux pages 3 à 26 et dans les rapports environnementaux des services fédéraux (www.rumba.admin.ch). Des comparaisons transversales entre les services fédéraux ne sont possibles que sous réserves, compte tenu des différences de tâches et de conditions-cadre. Les unités d'organisation citées représentent 15 784 équivalents plein temps de l'administration fédérale. Le calcul des unités de charge écologique (UCE) ne tient pas compte des compensations CO_2.

Département	Unités RUMBA (● = Unités spéciales)	Impact environnemental 1000 UCE/collab.			Emissions de CO_2 kg/collab.	Surface m²/collab.	Chaleur MJ/m²	Electricité MJ/collab.
			par rap. à 2006	par rap. à 2008				
DFAE, total		**6582**	16,4%	12,7%	10317 ↑	**35** →	177 ↓	29253 ↓
DFI	AFS ●	**8059**	19,1%	1,8%	5578 →	**251** →	194 ↓	154375 ↑
	MétéoSuisse ●	**2185**	−17,2%	−8,7%	2287 ↓	**42** →	313 ↓	40226 ↓
	OFAS	**2085**	10,8%	−0,4%	1175 ↑	**42** →	285 ↘	28570 ↑
	OFC ●	**4263**	−22,7%	−23,7%	3142 ↓	**140** →	150 ↓	63590 ↓
	OFS	**1645**	−14,7%	−1,9%	1128 ↓	**39** →	180 ↑	24969 ↓
	OFSP ●	**4274**	2,6%	−6,8%	3194 ↑	**63** →	368 ↑	69895 ↓
	SER	**3054**	10,4%	1,2%	4817 ↑	**36** →	648 ↑	11781 ↓
	SG-DFI	**2402**	0,7%	−84,7%	2047 ↑	**67** →	141 ↑	29626 ↘
DFI, total		**2865**	−6,2%	−7,2%	2259 ↓	**60** →	253 ↑	44548 ↓
DFF	AFC	**1469**	−21,1%	−9,8%	1159 ↓	**40** →	159 ↓	16157 ↓
	AFD (DGD)	**1861**	5,1%	6,7%	1535 ↑	**37** →	235 ↓	17457 ↓
	AFF	**2062**	−18,3%	−17,3%	1257 ↓	**50** →	219 ↑	33613 ↑
	CdC	**2352**	−1,4%	7,4%	1081 ↓	**37** →	142 ↑	45652 →
	CDF	**1482**	10,0%	17,1%	1620 ↑	**43** →	200 ↓	12929 ↓
	OFCL ●	**4428**	−24,5%	3,8%	3466 ↓	**99** →	279 ↑	72672 ↓
	OFIT ●	**6268**	8,9%	23,5%	2565 ↑	**28** →	255 ↑	141080 ↑
	OFPER	**1204**	−34,1%	−32,0%	686 ↓	**86** →	144 ↑	19205 ↓
	RFA	**2439**	−0,5%	−8,5%	1525 ↓	**72** →	175 ↓	33290 ↑
	SG-DFF	**2810**	49,4%	26,1%	2966 ↑	**42** →	200 ↑	32575 ↑
	Swissmint ●	**8390**	−25,6%	10,8%	7180 ↓	**201** →	337 ↓	124206 ↓
DFF, total		**3482**	2,6%	14,6%	1949 ↘	**45** →	217 ↑	65337 ↑
DFJP	CSI-DFJP ●	**6791**	5,9%	18,8%	3041 ↓	**54** →	155 ↓	152258 ↑
	fedpol	**2677**	−24,7%	−25,4%	2287 ↓	**40** →	260 ↓	32892 ↑
	METAS ●	**12304**	−2,5%	−13,2%	7718 ↓	**144** →	301 ↓	226983 ↓
	MPC	**3157**	−22,1%	−14,5%	2155 ↓	**63** →	224 ↓	51575 ↗
	ODM	**1975**	−20,9%	−13,5%	1898 ↓	**44** →	247 ↓	17732 ↓
	OJ	**3299**	17,5%	4,7%	2304 ↑	**51** →	176 ↓	55750 ↑
	SG-DFJP	**2084**	−36,9%	−43,7%	959 ↓	**45** →	192 ↓	41896 ↓
DFJP, total		**3362**	−16,5%	−9,5%	2447 ↓	**51** →	240 ↓	51827 ↑
DFE	ACW ●	**12437**	−16,2%	1,3%	11617 ↓	**159** →	790 ↘	172297 ↓
	ALP ●	**7220**	−6,8%	−2,4%	4362 ↓	**90** →	441 ↓	122552 ↓
	ART Reckenholz ●	**3586**	−62,9%	0,1%	3912 ↓	**104** →	354 ↓	63138 ↓
	ART Tänikon ●	**6016**	−10,5%	−1,2%	5276 ↓	**114** →	442 ↓	72998 ↓
	CIVI	**981**	−21,8%	−22,5%	991 ↗	**23** →	465 ↑	7159 ↓
	ISCeco ●	**9753**	17,5%	17,4%	3795 ↑	**24** →	131 ↓	228851 ↑
	OFAE	**1514**	19,0%	−7,1%	1752 ↑	**47** →	212 ↓	12204 ↓
	OFAG	**1413**	−28,7%	−10,0%	1366 ↓	**37** →	212 ↓	12210 ↓
	OFFT et SPr	**1044**	−13,5%	−9,5%	1098 ↓	**28** →	221 ↑	8134 ↓
	OFL	**1570**	−8,7%	10,4%	1526 ↑	**59** →	293 ↑	19641 ↓
	OVF	**2291**	−22,6%	−17,8%	2247 ↓	**38** →	400 ↘	21810 ↓
	SECO/SAS	**3140**	−8,3%	−6,3%	4660 ↓	**42** →	229 ↓	14694 ↓
	SG-DFE	**3271**	77,7%	40,9%	4784 ↑	**43** →	182 ↓	14797 ↓
DFE, total		**4679**	−20,4%	−1,9%	4478 ↓	**69** →	468 ↓	60595 ↓
DETEC	ARE	**1536**	−11,2%	−14,0%	895 ↓	**33** →	152 ↑	21920 ↓
	OFAC	**3525**	−1,9%	−8,5%	4375 ↗	**24** →	152 ↑	21883 ↓
	OFCOM	**2303**	−11,1%	−4,6%	2438 ↘	**36** →	159 ↓	17146 ↓
	OFEN	**1600**	7,6%	−4,7%	1751 ↑	**25** →	70 ↓	11464 ↓
	OFEV	**2726**	16,4%	13,9%	3313 ↑	**31** →	250 ↓	20278 ↑
	OFT	**1257**	2,4%	−4,6%	876 ↑	**26** →	49 ↓	15695 ↓
	SG-DETEC	**2347**	−37,4%	−69,1%	2615 ↓	**37** →	271 ↓	15763 ↓
DETEC, total		**2358**	−2,4%	−2,9%	2641 ↗	**29** →	172 ↓	18180 ↓
DDPS	OFSPO	**2076**	−1,6%	−12,9%	2107 ↑	**45** →	432 ↑	20005 ↓
DDPS, total		**2076**	−1,6%	−12,9%	2107 ↑	**45** →	432 ↑	20005 ↓
ChF	ChF	**1249**	−38,1%	−34,4%	950 ↓	**50** →	215 ↓	15869 ↓
Parlement	SP	**2211**	−23,0%	−16,1%	1774 ↓	**68** →	177 ↓	23673 ↓
Tribunal fédéral	TFA, Lucerne	**2848**	−12,2%	−7,3%	2812 ↓	**100** →	305 ↓	34723 ↓
Moyennes, hors unités spéciales		**2640**	−5,6%	−1,8%	2895 ↓	**40** →	207 ↓	24425 ↓
Moyennes de toutes les unités RUMBA		**3583**	−7,1%	2,6%	3149 ↓	**50** →	279 ↓	49291 ↓

Eau m^3/ collab.	**Papier total** kg/ collab.	**dont fibres vierges** %	**Déchets** kg/ collab.	**Voyages en voiture** km/collab.	**Voyages en train** km/collab.	**Voyages en avion** km/collab.	**Voyages en Suisse** % en voiture	**Voyages en Europe** % en avion	**Collaborateurs** Postes	**Explications** collab. = collaborateur/collaboratrice
11,3 ↑	64 ↓	55% ↗	47 ↓	78 ↑	933 ↓	26 231 ↑	10% ↑	95% ↑	1188 ↑	Voyages de service : projets à l'étranger
13,0 ↓	27 ↓	53% ↓	3 ↓	24 ↑	766 ↓	487 ↓	5% ↑	48% ↓	71 ↑	Chaleur et électricité : archives fédérales
10,7 ↓	37 ↓	43% ↓	56 ↓	489 ↓	1003 ↑	2044 ↑	45% ↓	61% ↓	347 ↑	Services météorologiques, y compris centre de calcul
9,0 →	256 ↑	95% ↑	50 ↓	32 ↓	1322 ↑	359 ↓	2% ↓	84% ↓	269 ↑	
12,6 ↓	275 ↓	92% ↓	48 ↓	157 ↓	1974 ↑	1458 ↑	9% ↓	63% ↓	193 ↘	Surfaces et énergie : Bibliothèque nationale, archives, expositions
9,1 ↓	110 ↑	63% ↑	34 ↓	58 ↓	901 ↓	265 ↓	8% ↓	41% ↓	760 ↑	
6,8 ↗	41 ↑	79% ↓	102 ↑	– →	1009 ↑	1836 ↓	0% →	75% ↘	529 ↗	Electricité : laboratoires (appareils et climatisation)
8,2 ↓	49 ↓	63% ↗	17 ↓	12 ↑	1831 ↓	7720 ↑	1% ↑	85% ↑	100 ↓	
8,9 ↓	114 ↓	68% ↑	120 ↓	32 ↑	1720 ↑	3102 ↑	2% ↓	95% ↑	59 ↓	
9,2 ↓	109 ↓	78% ↘	56 ↓	111 ↓	1135 ↑	1395 ↑	11% ↓	69% ↓	2328 ↑	
7,9 →	76 ↓	55% ↓	28 ↓	1016 ↓	1944 ↑	758 ↑	36% ↓	60% ↓	1008 ↗	Voyages en voiture : service externe pour contrôler la TVA
9,3 ↓	218 ↑	53% ↓	40 ↓	485 ↑	2763 ↑	1580 ↑	16% ↑	85% ↓	541 ↑	
10, 6 ↓	89 ↓	64% ↓	121 ↓	– ↓	709 ↓	596 ↓	0% ↓	62% ↑	178 ↓	
24,1 ↑	104 ↓	13% ↓	71 ↑	– →	276 ↓	72 ↓	0% →	91% ↘	652 ↑	
7,9 ↑	49 ↓	66% ↓	65 ↓	7 ↓	968 ↓	2662 ↑	1% ↓	99% ↑	89 ↘	
13,4 ↓	37 1	63% ↓	41 ↓	900 ↓	667 ↑	717 ↓	59% ↓	79% ↓	502 ↑	Collaborateurs : personnel de nettoyage non compris
9,1 ↑	18 ↓	75% ↓	30 ↓	77 ↑	412 ↓	166 ↓	18% ↑	57% ↓	1432 ↑	Consommation électrique : centre de calcul
9,5 ↓	63 ↓	58% ↑	60 ↓	16 ↓	371 ↓	27 ↓	4% ↓	62% ↓	110 ↑	
14,7 ↑	104 ↑	58% ↑	66 ↑	1928 ↓	899 ↓	9 ↓	69% ↓	19% ↓	134 ↓	Voyages en voiture : service externe
8,7 ↓	27 ↓	72% ↓	89 ↓	9 ↓	620 ↑	5071 ↑	2% ↓	90% ↑	168 ↑	
92,3 ↑	21 ↓	41% ↓	305 ↓	94 ↑	619 ↑	1746 ↑	40% ↗	26% ↓	23 ↑	Production de pièces de monnaie
11,9 ↑	73 ↑	49% ↓	46 ↓	437 ↓	1044 ↓	724 ↑	31% ↓	75% ↑	4836 ↑	
7,3 ↗	20 ↓	57% ↑	11 ↓	56 ↓	373 ↓	215 ↑	15% ↓	64% ↑	174 ↑	Consommation électrique : centre de calcul
4,7 ↓	44 ↓	83% ↓	56 ↑	1763 ↓	1709 ↑	2296 ↓	54% ↓	82% →	860 ↓	Voyages en voiture : enquêtes à l'échelle nationale
81,1 ↓	35 ↓	89% ↗	71 ↑	1030 ↑	891 ↑	2838 ↓	73% ↑	73% ↓	129 ↓	Consommation électrique : laboratoires spéciaux climatisés
11,4 ↓	63 ↓	82% ↓	64 ↑	406 ↑	1272 ↑	1894 ↓	32% ↓	62% ↓	148 ↑	
31,8 ↑	82 ↓	65% ↓	109 ↑	465 ↓	588 ↓	2129 ↓	46% ↑	94% ↑	687 ↑	
12,8 →	71 ↑	68% ↓	46 ↑	2 ↓	677 ↓	2920 ↑	0% ↑	88% ↑	228 ↑	
10,0 ↓	50 ↓	69% ↑	60 ↓	3 →	107 ↓	99 ↓	2% →	100% ↑	132 ↑	
18,5 ↓	57 ↓	72% ↓	69 ↓	865 ↓	1022 ↑	1982 ↓	50% ↓	83% ↑	2357 ↑	
113,5 ↓	20 ↓	69% ↑	173 ↑	1952 ↓	855 ↓	1186 ↑	72% ↓	87% ↑	309 ↗	
86,3 ↓	25 ↑	57% ↓	130 ↓	1574 ↓	580 ↑	1211 ↑	79% ↓	71% ↑	312 ↓	
42,2 ↓	26 ↓	51% ↓	147 ↓	2101 ↓	1180 ↓	2333 ↘	74% ↘	63% ↑	219 ↑	
143,0 ↓	26 ↓	76% ↓	119 ↑	1698 ↓	1444 ↑	1117 ↑	60% ↓	70% ↘	96 ↑	
18,5 ↑	61 ↓	74% ↑	23 ↓	100 ↓	1851 ↓	13 →	5% ↓	100% →	98 ↑	
6,0 ↑	16 ↓	52% ↓	28 ↓	30 ↑	311 ↑	471 ↑	9% ↑	87% ↓	61 ↑	Consommation électrique : centre de calcul
9,2 ↑	31 ↓	63% ↑	37 ↓	222 ↓	1162 ↓	2953 ↑	17% ↓	95% ↑	33 ↓	
9,2 ↑	99 ↓	32% ↓	37 ↓	575 ↓	983 ↓	1906 ↓	49% ↓	68% ↓	241 ↑	Voyages en voiture : service ext., contrôle des expl. agricoles
7,7 ↑	54 ↓	63% ↓	42 ↑	207 ↓	718 ↓	1686 ↓	24% ↑	92% ↑	186 ↑	
5,5 ↑	55 ↓	71% ↑	45 ↑	27 ↓	1390 ↑	108 ↓	2% ↓	100% →	46 ↓	
10,1 ↓	42 ↑	51% ↓	56 ↑	1089 ↓	1170 ↑	1684 ↓	51% ↓	89% ↓	116 ↓	
6,5 ↓	57 ↓	49% ↑	39 ↓	125 ↓	1455 ↓	9313 ↑	10% ↓	87% ↑	606 ↑	Voyages en avion : tâches internationales
10,6 ↑	52 ↓	48% ↑	82 ↓	680 ↑	619 ↑	9204 ↑	53% ↑	98% ↓	77 ↑	
40,6 ↓	46 ↓	51% ↗	83 ↓	904 ↓	1074 ↓	3662 ↑	52% ↓	83% ↑	2397 ↑	
9,2 ↓	37 ↓	32% ↓	93 ↑	– →	2380 ↑	729 ↓	0% →	43% ↓	67 ↑	
9,1 ↓	46 ↓	74% ↓	49 ↓	1320 ↑	3726 ↑	8352 ↑	30% ↓	80% ↓	272 ↑	
10,4 ↑	33 ↓	75% ↑	61 ↓	1916 ↓	1957 ↓	3347 ↑	56% ↓	81% ↑	258 ↓	
5,7 ↑	74 ↓	60% ↑	49 ↑	255 ↓	2926 ↑	3017 ↑	11% ↓	49% ↓	165 ↑	
8,5 ↓	42 ↓	46% ↑	127 ↑	721 ↓	2505 ↑	5696 ↑	30% ↓	61% ↑	517 ↑	Voyages en avion : tâches internationales
6,3 ↑	43 ↓	57% ↓	55 ↑	381 ↑	2492 ↑	999 ↑	17% ↑	56% ↗	283 ↑	
9,1 ↑	114 ↓	31% ↓	69 ↓	1226 ↑	1121 ↑	4026 ↓	58% ↓	91% ↓	107 ↓	
8,3 ↑	49 ↓	54% ↓	79 ↓	903 ↘	2565 ↑	4397 ↑	32% ↓	69% ↓	1669 ↑	
16,8 ↓	53 ↓	79% ↓	63 ↓	1155 ↑	407 ↓	378 ↑	76% ↑	71% ↑	362 ↑	Consommation d'eau : partiellement à cause de la piscine
16,8 ↓	53 ↓	79% ↓	63 ↓	1155 ↑	407 ↓	378 ↑	76% ↑	71% ↑	362 ↑	
8,4 ↓	70 ↓	45% ↓	88 ↓	24 ↑	565 ↑	387 ↑	5% ↑	61% ↓	218 ↑	
6,8 ↓	334 ↓	44% ↓	68 ↓	– →	540 ↓	1490 ↑	0% →	87% ↑	200 ↑	
12,9 ↑	58 ↓	57% ↓	62 ↓	10 ↓	361 ↓	0 →	3% ↓	– –	82 ↗	Chaleur : locaux spatieux à plafonds élevés
11,2 ↑	85 ↘	57% ↓	59 ↓	510 ↓	1381 ↑	5022 ↑	31% ↓	84% ↑	10 878 ↑	
16,4 ↓	71 ↓	60% ↓	62 ↓	548 ↓	1177 ↑	3770 ↑	36% ↓	81% ↑	15 784 ↑	

Annexe

RUMBA dans l'administration fédérale

L'administration fédérale comprend les unités organisationnelles présentées ci-après, qui représentaient environ 48 000 équivalents plein temps en 2008. Les unités organisationnelles marquées en VERT avaient introduit RUMBA fin 2010 (unités RUMBA). Les unités organisationnelles en JAUNE mettent en œuvre le programme du DDPS (SMEA DDPS, Système de management environnemental et de l'aménagement du territoire du DDPS). Les unités organisationnelles marquées en ROUGE n'avaient pas encore introduit RUMBA à fin 2010. Toutes les autres unités organisationnelles sont extérieures à l'administration fédérale centralisée. Le Conseil fédéral gère les unités organisationnelles munies d'un (*) par mandat de prestations ou mandat légal réglementant l'introduction de RUMBA. L'absence de marquage signifie l'absence d'obligation et l'absence d'introduction.

	Services fédéraux		Equivalents plein temps	Services fédéraux		Equivalents plein temps
ChF Chancellerie fédérale	ChF	Chancellerie fédérale	195	PFPDT	Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence	23
DFAE Département fédéral des affaires étrangères	DFAE	DFAE (y c. DDC) (sites bernois)	1188 (1099)		Représentations diplomatiques et consulaires Réseau extérieur DDC	2546 979
	CVC	Centrale des voyages de la Confédération	26			
DFI Département fédéral de l'intérieur	SG-DFI	Secrétariat général	70	BN	Bibliothèque nationale suisse (*)	134
	OFC	Office fédéral de la culture	91	MNS	Musée national suisse (*)	92
	OFSP	Office fédéral de la santé publique	405	Swissmedic	Institut suisse des produits thérapeutiques (*)	325
	AFS	Archives fédérales suisses	60	EPFZ	Conseil des EPF et EPF de Zurich (*)	7284
	OFS	Office fédéral de la statistique	616	EPFL	Ecole polytechnique féd. de Lausanne (*)	4437
	OFAS	Office fédéral des assurances sociales	262	EAWAG	Institut féd. pour l'aménagement des eaux(*)	449
	BFEG	Bureau fédéral de l'égalité	12	EMPA	Laboratoire fédéral d'essai des matériaux (*)	800
	SER	Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche	96	IPS	Institut Paul Scherrer (*)	1690
	MétéoSuisse	Off. féd. de météorologie + climatologie (*)	309	WSL	Instit. féd. recherche forêt neige et paysage (*)	469
DFJP Département fédéral de justice et police	SG-DFJP	Secrétariat général	112	OFJ	Office fédéral de la justice	223
	CSI-DFJP	Centre de service informatique du DFJP	179	METAS	Office fédéral de métrologie (*)	132
	MPC	Ministère public de la Confédération	130	IPI	Institut fédéral de la propriété intellectuelle (*)	212
	fedpol	Office fédéral de la police	786	ISDC	Institut suisse de droit comparé (*)	34
	ODM	Office fédéral des migrations	768	CFMJ	Commission fédérale des maisons de jeu (*)	34
DDPS Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports	SG-DDPS	Secrétariat général	451	armasuisse		663
	Défense		9919	swisstopo	Office fédéral de topographie (*)	296
	OFPP	Office fédéral de la protection de la population (*)	301	OFSPO	Office fédéral du sport (*)	353
DFF Département fédéral des finances	SG-DFF	Secrétariat général	130	SFI	Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales	32
	OFIT	Off. féd. de l'informatique et de la télécommunication	1203	AFD	Admin. féd. des douanes (RUMBA seulement. à la DGD)	4540
	OFCL	Office fédéral des constructions et de la logistique	686	RFA	Régie fédérale des alcools (*)	134
	CDF	Contrôle fédéral des finances	90	FINMA	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers	371
	AFF	Administration fédérale des finances	190	Publica	Caisse fédérale de pensions (*)	125
	OFPER	Office fédéral du personnel	118	Swissmint	Swissmint (*)	27
	AFC	Administration fédérale des contributions	1009	CdC	Centrale de compensation (*)	630
DFE Département fédéral de l'économie	SG-DFE	Secrétariat général	76	OFL	Office fédéral du logement	48
	ISCeco	Information Service Center (*)	63	SECO/SAS	Secrétariat d'Etat à l'économie	468
	OFFT	Off. féd. formation professionnelle + technologie	157	PUE	Surveillance des prix	14
	OFAG	Office fédéral de l'agriculture	228	IVI	Instit. de Virologie et d'Immunoprophylaxie (*)	48
	Agroscope	Stat. de recherches agronomie/ Haras national (*)	795	Comco	Commission de la concurrence	48
	OVF	Office vétérinaire fédéral (hormis IVI)	119	CIVI	Organe d'exécution du service civil (*)	69
	OFAE	Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays	31	IFFP	Inst. féd. des hautes études en formation prof. (*)	158
DETEC Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication	SG-DETEC	Secrétariat général	81	OFT	Office fédéral des transports	284
	ARE	Office fédéral du développement territorial	67	OFEV	Office fédéral de l'environnement	458
	OFROU	Office fédéral des routes (*)	454	OFAC	Office fédéral de l'aviation civile (*)	270
	OFCOM	Office fédéral de la communication (*)	269	OFEN	Office fédéral de l'énergie	180

Informations supplémentaires et contacts

Informations supplémentaires
www.rumba.admin.ch contient les rapports environnementaux des unités RUMBA et les documents supplémentaires relatifs au programme RUMBA.
Vous pouvez obtenir des *renseignements individuels* auprès des membres de l'équipe de coordination RUMBA et de l'équipe RUMBA cités ci-contre.

Références bibliographiques :
Les rapports environnementaux 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009 de l'administration fédérale sont téléchargeables en format PDF sous : www.rumba.admin.ch

Equipe de coordination RUMBA
- *Lukas Bruhin*
  Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, chef de l'équipe de coordination RUMBA
  lukas.bruhin@gs-uvek.admin.ch
- *Markus Osterburg*
  Département fédéral des affaires étrangères
  markus.osterburg@eda.admin.ch
- *Jürg Zaugg*
  Chancellerie fédérale
  juerg.zaugg@bk.admin.ch
- *Bertrand Comby*
  Département fédéral de justice et police
  bertrand.comby@gs-ejpd.admin.ch
- *Hans Ulrich Vogt*
  Département fédéral des finances
  hans-ulrich.vogt@gs-efd.admin.ch
- *Christian Holderegger*
  Département fédéral de l'intérieur
  christian.holderegger@gs-edi.admin.ch
- *Markus Rüttimann*
  Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
  markus.ruettimann@gs-vbs.admin.ch
- *Rolf Imhof*
  Département fédéral de l'économie
  rolf.imhof@gs-evd.admin.ch
- *Philippe Vollichard*
  EPFL, VPPL
  philippe.vollichard@epfl.ch

Equipe RUMBA
- *Reinhard Friedli*
  OFCL, chef de l'équipe RUMBA
  reinhard.friedli@bbl.admin.ch
- *Dominik Brem*
  EPF Zurich ; Sécurité, Santé et Environnement (SGU) ; resp. du domaine Environnement
  dominik-brem@ethz.ch
- *Daniel Peter*
  Sustainability Consulting
  daniel.peter@peter-consulting.ch
- *Daniel Rufer*
  E2 Management Consulting SA
  drufer@e2mc.com
- *Aline Tagmann*
  OFEN, questions énergétiques
  aline.tagmann@bfe.admin.ch
- *Ernst Ursenbacher*
  OFCL, gestion de l'énergie
  ernst.ursenbacher@bbl.admin.ch
- *Eveline Venanzoni*
  OFEV, achats
  eveline.venanzoni@bafu.admin.ch
- *Andreas Vogel*
  Office fédéral de l'environnement
  andreas.vogel@bafu.admin.ch

Consultants RUMBA
- *Bernhard Oettli*
  INFRAS AG
  bernhad.oettli@infras.ch
- *Daniel Peter*
  Sustainability Consulting
  daniel.peter@peter-consulting.ch
- *Daniel Rufer*
  E2 Management Consulting SA
  drufer@e2mc.com
- *Hans. J. Tobler*
  EMSC Dr. M. Tobler & Partner
  mail@emsc.ch

Impressum

Responsable de publication Equipe de coordination RUMBA : Lukas Bruhin, SG-DETEC / **Conception et rédaction** Equipe RUMBA, D. Peter Sustainability Consulting **Graphisme** büro z {grafik design}, Berne / **Photo de couverture** Jean-Luc Perret, BDM / **Papier** Cyclus Print, 135 g/m², issu à 100% de papier recyclé **Commande** OFCL, Diffusion des publications fédérales, CH-3003 Berne / www.publicationsfederales.admin.ch / **N° de commande** 801.529.f